



HAL
open science

Un manuscrit inconnu de Jacques-André Naigeon (1735-1810)

Didier Kahn, Emmanuel Boussuge

► **To cite this version:**

Didier Kahn, Emmanuel Boussuge. Un manuscrit inconnu de Jacques-André Naigeon (1735-1810). *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte = Cahiers d'histoire des littératures romanes*, 2023, 47 (3-4), pp.349-393. hal-04385602

HAL Id: hal-04385602

<https://hal.science/hal-04385602>

Submitted on 23 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EMMANUEL BOUSSUGE · PARIS
DIDIER KAHN · PARTIS

**Un manuscrit inconnu de Jacques-André Naigeon
(1735–1810)**

1. Plan et aperçu général

- Jacques-André Naigeon et ses *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*
- Charles-Claude Naigeon, frère cadet et copiste
- Le texte des *Mémoires historiques et philosophiques*

2. Description des manuscrits

- Le manuscrit *RDS*
- Provenance de *RDS*
- Le texte de Meister *À la mémoire de M. Diderot*
- Description de *Reims*

3. Repères chronologiques

- Les informations erronées de Brière et Walferdin
- 1784–1786, première phase de rédaction des *Mémoires*
- « On ne parle pas d'un homme tel que M^r Diderot sans remuer certaines pierres »
- Première allusion imprimée (1785)
- Les péripéties de la période révolutionnaire
- Datation du premier jet de *RDS*
- Publication des *Œuvres de Denis Diderot* par Naigeon et ses suites
- Après la mort de Jacques-André Naigeon (1810)
- Rumeur d'une destruction des *Mémoires* (1814)
- Après la mort de Charles-Claude Naigeon (1816)

4. Les quatre manuscrits successifs des *Mémoires* de Naigeon

- Rédaction initiale
- Le manuscrit *RDS*
- Datation fine de *RDS*:
Addition de 1800 ou après
Addition de 1803 ou après
Les dernières pages du manuscrit
- Un manuscrit perdu ou détruit, intermédiaire entre *RDS* et *Reims*
- La copie de *Reims*

5. Les notes biffées de Charles-Claude Naigeon sur *Reims*

- p. 4
- p. 24 (trois notes)

6. Les apports de *RDS*

- La genèse des *Mémoires* sous la plume de Naigeon
- L'intérêt des passages inédits :

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46

1 *Naigeon fut le condisciple du mathématicien Vandermonde*
2 *« Il faisait pour ainsi dire ses bustes à l'antique » : comment Diderot écrivain enjolivait*
3 *l'histoire de la philosophie*
4 *Une digression de Naigeon sur l'existence de Dieu*
5 *Dieu peut-il être juste ?*
6 *Surveillance des écrivains et gouvernement tyrannique*
7 *Contre Necker*
8 *Quand le ms. RDS permet de rétablir le texte correct de l'éd. Brière*
9 *Le fœtus de M. Littré*
10 *Le libre arbitre est une chimère*
11 • Passages victimes de la censure de Brière :
12 *Un très long passage inédit contre les prêtres et la religion*
13 *Naigeon anarchiste ?*
14 *Diderot et l'athéisme*
15 *Censure religieuse (quatre cas emblématiques)*
16 *Contre Condillac*

7. Conclusions

Jacques-André Naigeon est notamment connu pour ses *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*¹. Cet ouvrage, qui fut longtemps l'une des sources principales d'informations sur le philosophe, ne parut – de façon posthume – qu'en 1823, quoique entrepris au lendemain de la mort de Diderot et annoncé par son auteur dès 1791. Sa rédaction accompagna Naigeon presque jusqu'à sa mort. De récentes recherches ont mis en relief l'importance de ce texte et du seul manuscrit connu, conservé à Reims². Cependant un autre manuscrit en mains privées était resté jusqu'ici ignoré (nous le désignerons sous le sigle *RDS*, suivant la volonté de son possesseur actuel)³. Grâce à la générosité de ce dernier, il

¹ Un certain nombre de publications récentes ont largement renouvelé notre connaissance du personnage. Le travail pionnier de Rudolf Brummer, *Studien zum französischen Aufklärungsliteratur im Anschluss an J. A. Naigeon*, Breslau 1932, fut suivi notamment par ceux de Jean Pommier, « Le problème Naigeon », *Revue des Sciences humaines*, janvier-mars 1949, p. 2–11 ; Frank A. Kafker, « Notices sur les auteurs des 17 volumes de "discours" de l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 8, 1990, p. 101–121, ici p. 106 ; Frank A. Kafker et Serena L. Kafker, *The Encyclopedists as individuals : a biographical dictionary of the authors of the "Encyclopédie"*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1988 (SVEC, 257), notice Naigeon, p. 278–283 ; Roland Mortier, « Naigeon critique de la Déclaration des Droits », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 20, 1996, p. 103–113 ; Pascale Pellerin, « Naigeon : une certaine image de Diderot sous la révolution », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 29, 2000, p. 25–44 ; Claire Fauvergue, « Naigeon lecteur de Diderot dans le dictionnaire de Philosophie ancienne et moderne de l'Encyclopédie méthodique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 50, 2015, p. 105–119 ; François Moureau, « Robert Challe et *Le Militaire philosophe* : histoire d'une trahison philosophique ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 116, 2016, p. 301–314 ; Mami Fujiwara, « *Les Difficultés sur la religion et Le militaire philosophe* », *La Lettre clandestine*, n° 24, 2016, p. 287–295. Plus récemment, voir Emmanuel Boussuge et Françoise Launay, « Du nouveau sur Jacques André Naigeon (1735–1810) et sur ses livres et manuscrits », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 53, 2018, p. 145–191 ; Claire Fauvergue, « Philosophie et langue philosophique dans le *Dictionnaire de Philosophie Ancienne et Moderne* », dans *Panckoucke et l'Encyclopédie méthodique, op. cit.*, p. 351–366 ; Josiane Boulad-Ayoub, « L'abbé des Lumières, le matérialiste radical et le réformiste prudent », dans *Panckoucke et l'Encyclopédie méthodique, op. cit.*, p. 257–274 ; Paolo Quintili, « Jacques André Naigeon et l'histoire de la philosophie dans l'Encyclopédie Méthodique », dans Martine Groult, Luigi Delia (dir.), *Panckoucke et l'Encyclopédie méthodique. Ordres des matières et transversalité*, Paris, 2019, p. 197–217 ; Alain Sandrier, « Le secret des académiciens dévoilé. Fictions et rêves de testament philosophique », *La Lettre clandestine*, n° 28, 2020, p. 185–196 ; Emmanuel Boussuge et Mario Cosenza, « Pour un inventaire de la Correspondance de Naigeon », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 53, 2020, p. 139–169 ; Mario Cosenza, *All'ombra dei Lumi. Jacques-André Naigeon philosophe*, Napoli, 2020.

² Voir l'important ouvrage de Caroline Warman, *The Atheist's Bible, Diderot's 'Éléments de physiologie'*, Cambridge, Open Book Publishers, 2020 en complément duquel on peut consulter une page ouverte sur la toile intitulée : « Naigeon's Diderot. *Les Mémoires philosophiques et historiques sur la vie et les ouvrages de Denis Diderot* : a Digital Resource ».

³ Les deux manuscrits du texte portent un titre légèrement différent de celui du texte édité :

1 nous permet d'offrir de nouveaux aperçus sur la génétique complexe des *Mé-*
2 *moires* – un texte jugé particulièrement sulfureux dans les premières décennies du
3 XIX^e siècle –, mais aussi sur la biographie de Naigeon, sa personnalité, et son tra-
4 vail de mémorialiste engagé.

5 Après avoir présenté les protagonistes de la genèse de l'œuvre – Naigeon lui-
6 même, mais aussi son frère cadet Charles-Claude, dit Naigeon le Jeune – et briève-
7 ment décrit le texte des *Mémoires*, nous offrirons une description serrée des deux
8 manuscrits qui permettra de saisir leur provenance. Il faudra alors procéder chro-
9 nologiquement, étape par étape, pour suivre la genèse du projet de Naigeon, du
10 manuscrit *RDS* lui-même, et de son cheminement jusqu'à nos jours. Cette reconsti-
11 tution mettra en évidence l'existence d'autres manuscrits des *Mémoires*, perdus,
12 détruits ou non localisés. Les deux seuls manuscrits connus, Reims et *RDS*, seront
13 alors étudiés tour à tour, afin de mettre en valeur les notes biffées de Charles-Claude
14 Naigeon sur le manuscrit de Reims, la genèse du texte des *Mémoires* et les passages
15 inédits offerts par le manuscrit *RDS*, dont certains documentent de façon significa-
16 tive la censure opérée par l'éditeur, Brière, en 1823 : on en connaissait seulement
17 jusqu'ici l'existence, mais nullement la teneur.

1. Aperçu général

Jacques-André Naigeon et ses *Mémoires* [...] sur la vie et les ouvrages de Diderot

24 Né en 1735 d'un père garde-magasin du roi au vieux Louvre, Naigeon bénéficia
25 d'une formation dédoublée, fréquentant à la fois le collège (le manuscrit *RDS* nous
26 l'apprend) et les ateliers des grands artistes, comme le peintre Carle Vanloo ou le
27 sculpteur Le Moine.

28 Ayant rencontré Diderot vers 1756, Naigeon devint un de ses disciples très
29 proches et le philosophe lui confia précocement un rôle stratégique au moment de
30 l'achèvement de l'*Encyclopédie*, en lui permettant de signer l'article UNITAIRES,
31 sans aucun doute un des plus hardis du dictionnaire⁴.

32 Dès le milieu des années 1760, Naigeon fréquenta la société du baron d'Holbach
33 et devint la cheville ouvrière de « l'atelier holbachique » qui inonda toute l'Europe
34 de publications anti-chrétiennes. Homme de confiance de Diderot, c'est lui que le
35 philosophe chargea en 1773 par une lettre-testament de publier ses œuvres inédites

37 *Mémoires historiques et philosophiques, pour servir à la vie de Denys Diderot* (le prénom
38 du philosophe sous deux formes : Denys dans *RDS*, Denis dans *Reims*).

39 ⁴ Sur *Unitaires*, article clé, important pour l'*Encyclopédie* comme pour la « manufacture
40 holbachique », voir Alain Sandrier, *Le Style philosophique du baron d'Holbach, Contraintes*
41 *et conditions du prosélytisme athée en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle,*
42 *op. cit.*, p. 226–233 ; Ann Thomson, « L'article "Unitaires" de l'*Encyclopédie* », dans M.
43 Leca-Tsiomis (dir.), *Diderot, l'Encyclopédie & autres études : Sillages de Jacques Proust,*
44 *Ferney, 2010, p. 119–128 ; Emmanuel Boussuge, « La chronologie de l'Encyclopédie inter-*
45 *ditée. Les dix derniers volumes : tomes VIII à XVII (1762–1765) », Dix-huitième siècle,*
46 *n° 52, 2020, p. 287–302.*

dans le cas qu'il lui arrivât malheur durant son périple en Russie. Leur travail en commun se prolongea ensuite en 1778 à l'occasion de l'édition des *Œuvres de Sénèque* (pour laquelle Diderot donna une longue préface). Naigeon fut aussi chargé de reprendre une matière d'abord traitée par Diderot, dans les volumes consacrés à la *Philosophie ancienne et moderne* de l'*Encyclopédie méthodique*.

Le philosophe mourut le 31 juillet 1784. Naigeon apparaissait alors naturellement comme un de ses héritiers intellectuels. Cependant il n'était pas le seul – ses amis Grimm, d'Holbach, Suard, Meister, sa propre fille et son gendre étaient les plus notoires –, et surtout pas le plus consensuel.

Il commença immédiatement à rédiger les *Mémoires historiques et philosophiques* en hommage à son ami. La Révolution révéla bien vite ses positions radicales sur le plan politique comme sur celui de la critique anti-religieuse. Naigeon divulgua durant ces années la production inédite de Diderot, d'abord dans trois volumes de l'*Encyclopédie méthodique* (publiées en six livraisons de 1791 à 1797), puis dans les dix-sept volumes des *Œuvres de Denis Diderot* qu'il fit paraître en 1797, de loin la plus complète et la plus rigoureusement établie des éditions de Diderot connues jusqu'alors.

Comme la plupart de ses contemporains, Naigeon se trouva à plusieurs reprises en porte-à-faux durant cette période de bouleversements politiques accélérés. Il fut néanmoins désigné comme membre de l'Institut (qui remplaçait l'Académie française) au moment de sa fondation en 1795, et conserva cette place jusqu'à sa mort.

Avec le temps, l'athée militant se fit plus prudent et réserva bientôt ses informations à un cercle réduit, dans lequel il faut distinguer le grand bibliographe, devenu bibliothécaire de Napoléon, Antoine-Alexandre Barbier – l'illustre auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*⁵.

Naigeon mourut le 28 février 1810, laissant une riche collection de livres et de manuscrits inédits.

Charles-Claude Naigeon, frère cadet et copiste

Charles-Claude Naigeon (1737–1816), dit Naigeon le jeune, fut très proche de son frère. Il fut le copiste attitré de « l'atelier holbachique » selon une mécanique dictée par la prudence, parfaitement huilée et qui ne fut jamais prise en défaut. En poste à Sedan depuis 1761 comme contrôleur des vivres (au service de l'armée), il passait aussi six mois de l'année à Paris, pendant lesquels il copiait les innombrables productions antichrétiennes préparés par le baron d'Holbach et son frère. Il les emportait avec lui de Paris, et, de Sedan, les faisait passer à Liège, d'où on les expédiait à Amsterdam où le libraire Marc-Michel Rey, enfin, les publiait.

On doit aussi à Charles-Claude une copie d'un texte de Diderot qui se trouve être l'unique manuscrit connu de la *Lettre de M. Denis Diderot sur l'Examen de*

⁵ Voir sur cet aspect Emmanuel Boussuge et Alain Mothu, « Barbier et les Naigeon. Note sur l'athéisme à l'aube du XIX^e siècle », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 55, 2020, p. 171–188 et « Le chaînon manquant de la bibliographie holbachique. La liste de Naigeon “le jeune” », *La Lettre clandestine*, n° 29, 2021, p. 407–462.

1 *l'Essai sur les préjugés*, texte aussi connu sous le titre *Pages contre un tyran* que
2 lui donna Franco Venturi lors de sa première publication en 1937. Ce manuscrit
3 d'un écrit de Diderot étroitement lié au développement de la « campagne holba-
4 chique » comporte aussi deux suscriptions de la main de J.-A. Naigeon (le titre et la
5 date)⁶. Le manuscrit *RDS* correspond, on le verra, à une autre phase de complicité
6 des deux frères, dans les années 1790.

7 Quoique Charles-Claude ait toujours partagé les options politiques et religieuses
8 de son aîné, ils se brouillèrent avant 1810, sans que l'on puisse dire à quel sujet⁷.

9 En 1810, Charles-Claude hérita des manuscrits de son frère en partage avec sa
10 sœur, Catherine-Françoise Dufour de Villeneuve (c. 1734–1820). Lorsque Charles-
11 Claude se suicida dans la nuit du 12 au 13 mai 1816, c'est elle qui hérita théorique-
12 ment de l'ensemble des manuscrits.

14 **Le texte des *Mémoires historiques et philosophiques***

16 Les *Mémoires* de Naigeon sont, avec les mémoires de la fille de Diderot (qui furent
17 diffusés dans la *Correspondance littéraire* dès 1787), une des principales sources
18 sur la biographie du philosophe. Ils contiennent aussi l'analyse de ses ouvrages,
19 dont une partie importante était longtemps restée inconnue. Naigeon y trace le por-
20 trait de son ami en soulignant ses aspects polémiques et philosophiques, mais en
21 négligeant aussi tout un pan de sa création littéraire. Naigeon avait lui-même an-
22 noncé plusieurs fois la publication de ces mémoires : dans ses contributions à l'*En-*
23 *cyclopédie Méthodique*, et en introduction à l'édition des *Œuvres de Diderot* en
24 quinze volumes. Mais il ne les rendit jamais publics de son vivant.

25 Les *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Dide-*
26 *rot* étaient donc déjà célèbres, quoique encore inédits (on avait même prétendu
27 qu'ils avaient été détruits après la mort de Naigeon) quand le tout jeune libraire
28 Jean-Louis-Joseph Brière (1796–1882) les publia enfin au début des années 1820,
29 en complément de sa propre édition des *Œuvres de Denis Diderot* (1821–1823),
30 entreprise avec l'aide d'un Langrois – comme Diderot – tout aussi jeune que lui :
31 François-Hippolyte Walferdin (1795–1880).

32 En introduction de leur édition, Brière et Walferdin répercutaient la juste infor-
33 mation que les *Mémoires* avaient été abandonnés et repris plusieurs fois par Nai-
34 geon, mais donnaient aussi des informations incohérentes sur la chronologie de
35 cette rédaction, comme le remarqua Maurice Tourneux. Par ailleurs, Tourneux ré-
36 véla en 1877 que l'édition de Brière ne présentait pas le texte intégral des *Mé-*
37 *moires*, mais seulement un état censuré du texte initial. Malgré cette précaution,
38 Brière n'en avait pas moins été condamné immédiatement pour « outrages à la mo-
39 rale publique et religieuse ».

40 Cependant, personne ne s'avisait, durant un demi-siècle, que le manuscrit des
41 *Mémoires* édité par Brière avait été acquis par la Bibliothèque de Reims à la fin du

43 ⁶ Sur les hypothèses que l'on peut formuler sur l'origine de cette copie, voir l'édition du texte
44 dans le vol. XXI des *Œuvres complètes* de Diderot (DPV) à paraître, en particulier la Note,
45 p. 40–41.

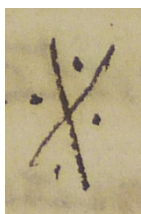
46 ⁷ Les notes du manuscrit de Reims en portent les traces.

XIX^e siècle et qu'il était possible de le comparer à l'imprimé⁸. Ce n'est qu'en 1954 que ce manuscrit fut localisé par Jean Pommier, professeur au Collège de France, qui ne l'exploita pas davantage.

L'apparition du manuscrit *RDS* et sa comparaison avec le manuscrit de Reims renouvellent intégralement nos connaissances sur ce dossier.

Tous deux sont de la main de Charles-Claude Naigeon. Mais tandis que *Reims* comporte d'abondantes notes en marge qui furent toutes annulées ultérieurement, *RDS* présente de nombreuses corrections et additions autographes de Jacques-André Naigeon.

C'est *Reims* qui a été édité par Brière. On y trouve des marques de censure, toujours les mêmes, portées en marge d'une main qui est sans doute soit celle de Walferdin, soit, plus probablement, celle de Brière lui-même. Et ces marques correspondent à des passages qui, dans la version imprimée, ont effectivement disparu :



(*Marque de censure : Reims, p. 86*)

Quant aux ratures qui rendent illisibles les remarques en marge de Charles-Claude Naigeon, elles furent faites indépendamment des marques de censure, certainement pour éviter que le prote chargé de l'impression ne les reproduise par erreur⁹. Ces remarques sont des commentaires souvent acerbes que le frère de Naigeon adresse à un futur éditeur des *Mémoires*, pointant souvent des défauts du texte et portant des traces de la brouille entre les deux frères.

Dans *RDS*, toutes les interventions autographes de Jacques-André Naigeon montrent que son frère cadet lui a servi de secrétaire durant la majeure partie de la rédaction des *Mémoires*, jouant ainsi de nouveau un rôle tout à fait analogue à celui qu'il jouait dans le cadre de « l'atelier holbachique ».

L'étude de *RDS* par comparaison avec *Reims* permet d'observer le travail conjoint des deux frères et d'en établir la chronologie. *Reims* est une copie postérieure à la mort de Jacques-André Naigeon.

Rien n'empêcherait dès lors de supposer que les *Mémoires* résultent d'une manipulation posthume de la part de Charles-Claude. Mais l'existence même de *RDS* permet d'éliminer cette hypothèse : *RDS* nous montre en effet Jacques-André Naigeon au travail sur une version qui est en fait très proche de celle de *Reims*. Cependant *RDS* présente de nombreux passages inédits, absents de la version imprimée, dont une partie seulement figurent aussi dans *Reims* (où ils sont précédés des

⁸ Reims, Bibliothèque Carnegie, ms. 2127.

⁹ On constate ainsi, par exemple p. 114, que la marque de censure a précédé la rature.

1 marques de censure déjà mentionnées). On rencontre même dans *RDS* pas moins de
2 36 pages entièrement inédites et absentes de *Reims*.

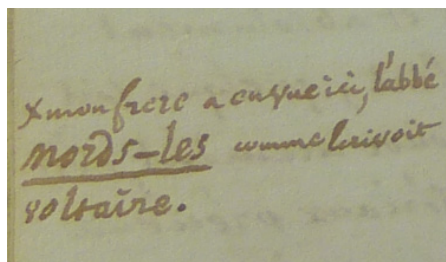
3 La question de la provenance de *RDS* apporte elle aussi son lot de révélations.
4 Des indices convergents amènent à penser que ce manuscrit appartenait au marquis
5 Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt (1779–1863)¹⁰, qui fut aussi le
6 possesseur du manuscrit autographe du *Neveu de Rameau* aujourd’hui conservé à
7 la Pierpont Morgan Library (New York) – et que Georges Monval découvrit sur les
8 quais de la Seine en 1891¹¹. Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt n’était
9 autre, en effet, que le légataire des papiers de Jean-Baptiste-Antoine Suard
10 (1732–1817), ami de Diderot et de Meister et collègue de Naigeon au sein de la
11 Seconde classe de l’Institut¹².

12 Or, comme le montre l’étude de nos deux manuscrits, Charles-Claude Naigeon
13 les confia tous deux à Suard (secrétaire perpétuel de la Seconde classe de l’Institut,
14 qui n’était pas encore redevenue l’Académie française) en vue de l’édition du texte.
15 Suard les ayant d’abord retenus par-devers lui, fut ensuite dans l’obligation de cé-
16 der le manuscrit de *Reims* à la sœur de Naigeon. Il conserva en revanche indûment
17 *RDS*, passé, après sa mort, entre les mains de La Rochefoucauld-Liancourt. Quant
18 à *Reims*, mis en vente en 1820, il fut acquis par Brière, qui l’édita en 1823 après
19 avoir soigneusement raturé toutes les remarques en marge de Charles-Claude Nai-
20 geon.

22 2. Description des manuscrits

23 Le manuscrit *RDS*

24 Ce manuscrit de format in-4° compte
25 en premier lieu 276 feuillets massi-
26 cotés contenant de 27 à 30 lignes par
27 page, entièrement occupés par le
28 texte des *Mémoires*¹³. L’écriture est
29 clairement celle, très lisible, de
30 Charles-Claude Naigeon, comme le
31 montrent non seulement une compa-
32 raison avec le fac-similé d’un récent



33
34
35
36
37
38 ¹⁰ À ne pas confondre avec François-Alexandre-Frédéric (François XII), duc de La Rochefou-
cauld et duc de Liancourt (1747–1827), dont il est le troisième fils.

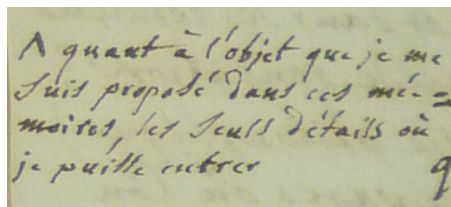
39 ¹¹ Voir l’édition par Jean Fabre du *Neveu de Rameau*, Droz, 1950, p. XXII–XXIII.

40 ¹² Voir l’édition par Charles Nisard de J.-B.-A. Suard, *Mémoires et correspondances histo-*
41 *riques et littéraires inédits* (1858), p. 367 (cité par Jean-Th. de Booy, « Henri Meister et la
42 *première édition de la Correspondance littéraire (1812–1813) », *Studies on Voltaire*, 23*
43 *[1963], p. 215–269, ici p. 263).*

44 ¹³ Le titre est déjà *Mémoires historiques et philosophiques pour servir à la vie de Denys Dide-*
45 *rot*, avec ensuite la citation de Sénèque (« *Etiamsi omnibus tecum viventibus...* ») qu’on
46 trouve en épigraphe dans l’édition Brière.

catalogue de vente¹⁴, mais aussi des remarques en marge du manuscrit et de la même main, notamment celle-ci (RDS, fol. 247v^o): «Mon frère a en vue ici, l'abbé MORDS-LES comme écrivait Voltaire» [c'est-à-dire l'abbé Morellet (1727–1819), encore vivant à cette époque].

Cependant de nombreux ajouts en interligne et en marge, ainsi que sur des morceaux de papier collés sur certains feuillets du manuscrit, sont tous d'une autre écriture très reconnaissable: celle de J.-A. Naigeon, bien connue par les manuscrits de sa main conservés notamment à la Bibliothèque nationale de France¹⁵.



Écriture de Jacques-André Naigeon (RDS, fol. 83v^o)

Après les 276 feuillets des *Mémoires* viennent huit feuillets supplémentaires non numérotés (on a donc en tout 568 pages, dont 552 foliotées de 1 à 276). Ces huit feuillets, écrits d'une belle main de copiste professionnel, sur un autre papier d'un format plus petit, contiennent le morceau *À la mémoire de Diderot* de Jacques-Henri Meister (1744–1826). Meister avait dirigé après Grimm, à partir de 1773, la *Correspondance littéraire*, périodique manuscrit envoyé sur abonnement à une quinzaine de princes à travers l'Europe, auquel Diderot collaborait assidûment. Son éloge funèbre de Diderot était paru dans la *Correspondance littéraire* en novembre 1786, et ce texte fut réimprimé par Brière en 1823 à la suite des *Mémoires* de Naigeon (p. 417–432), avec quelques modifications (comme on le verra plus loin).

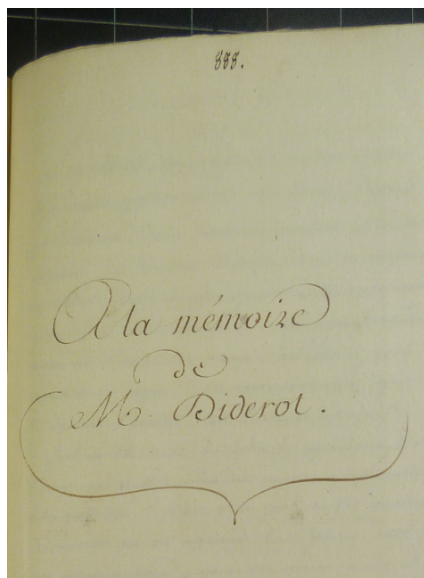
Dans le ms. RDS, la page de titre de cet éloge funèbre de Diderot semble porter le numéro 888. Il s'agit en réalité de trois «S barrés», appelés aussi «S fermés» ou «fermesses», un ornement typographique assez répandu dans les manuscrits après le XVI^e siècle et dépourvu de toute signification, équivalant parfois – comme ici – à des astérisques visant à séparer deux paragraphes ou deux parties d'un texte ou d'un manuscrit.

La reliure moderne, sous emboîtage, est difficilement datable avec précision (XIX^e ou XX^e siècle?). Comme tous les feuillets ont été montés sur onglets, le manuscrit se trouvait donc à l'origine en feuilles ou en liasses. Relié de cette façon, le

¹⁴ Ader Nordmann, *Livres anciens et modernes*, Paris, salle Favart, 7 avril 2016, lot n^o 34 : baron d'Holbach, *Système de la nature* (Londres [Amsterdam, M.-M. Rey], 1770), exemplaire de Naigeon le Jeune avec ses notes manuscrites (www.ader-paris.fr/html/fiche.jsp?id=5876884&np=3&lng=fr&npp=50&ordre=3&aff=3&r=, consulté le 19 novembre 2018).

¹⁵ BnF, *n.a.fr.* 10165 : copie Naigeon du *Paradoxe sur le comédien* de Diderot ; *n.a.fr.* 13783 : Varia - copies de la main de Naigeon (dont fragments de lettres de Diderot), etc.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46



manuscrit se présente exactement comme l’imprimé de Brière, où les *Mémoires* étaient déjà suivis du texte de Meister (quoique dans une version différente). La reliure de ces deux textes l’un après l’autre peut avoir eu pour but de produire une réplique manuscrite (donc plus précieuse) de l’imprimé de Brière. D’un autre côté, il était assez naturel de relier ces deux textes ensemble si on les possédait tous deux.

Provenance de RDS

Issu des collections de l’industriel Pierre-Marie Durand (1861–1951) conservées en son château de Bombon (Seine-et-Marne)¹⁶, ce manuscrit accompagnait, lorsqu’il parvint entre les mains de son actuel possesseur, un exemplaire de l’édition Pellet de l’*Encyclopédie*¹⁷ portant l’ex-libris du vicomte de La Rochefoucauld et un tampon de la «Bibliothèque Montmirail».

¹⁶ On ne sait presque rien des collections de ce grand industriel. Voir Catherine Vuillermot, «Pierre-Marie Durand, avoué lyonnais, roi de l’électricité», *Vingtième Siècle*, n° 65 (janv.–mars 2000), p. 71–79 ; *Pierre-Marie Durand et l’énergie industrielle. L’histoire d’un groupe électrique, 1906–1945*, Paris, CNRS Éditions, 2001. On ne connaît pas de lien entre les La Rochefoucauld et le château de Bombon, que Pierre-Marie Durand acquit vers 1920, certainement auprès de la famille Bardon de Segonzac («Blasons de Bombon du XII^e au XXI^e siècle» : <http://bombon77.canalblog.com/archives/2012/01/13/23206933.html>, consulté le 2 novembre 2018). On ne connaît pas non plus de lien entre La Rochefoucauld-Liancourt et les Bardon de Segonzac, mais bien entendu, rien n’empêche que de tels liens aient existé même si on n’en a pas de trace.

¹⁷ Genève et Neuchâtel (puis Genève seul), J.-L. Pellet et Société typographique de Neuchâtel, 1778–1779, 39 vol. in-4°. Cette édition de l’*Encyclopédie* est fort mal connue.

Le vicomte de La Rochefoucauld dont il s'agit ne peut être qu'Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld (1765–1841), qui avait épousé Bénigne Le Tellier de Louvois (1764–1849), héritière du château de Montmirail, lequel échut ensuite à leur petite-fille Zénaïde de Chapt de Rastignac (1798–1875). Cette dernière avait épousé François XIV de La Rochefoucauld (1795–1874), lui-même neveu d'un autre La Rochefoucauld célèbre: le marquis Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt déjà mentionné ci-dessus. Il est hautement probable que ce soit des collections de ce dernier que provient le manuscrit *RDS*, associé avec l'*Encyclopédie* de Montmirail¹⁸. Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt¹⁹ avait en effet tenu une position stratégique dans la transmission de plusieurs manuscrits de l'époque des Lumières, en tant qu'héritier des papiers de Suard. Les liens de Suard avec la famille du marquis remontent au moins à 1778, date à laquelle Suard donna une nouvelle édition des *Maximes* de l'illustre ancêtre. On lit en effet dans la livraison de septembre 1778 de la *Correspondance littéraire*: «C'est M. Suard, de l'Académie française, qui a été chargé par la maison de La Rochefoucauld de présider à la nouvelle édition du livre des *Maximes*»²⁰.

Or c'est Suard qui fut chargé par Meister, en 1813, d'éditer le contenu de la *Correspondance littéraire* dont Meister avait eu la responsabilité: ce dernier envoya à Suard à cet effet, en 1812, une partie de ses manuscrits. Ceux-ci se trouvent aujourd'hui à la BnF et à la Bibliothèque de l' Arsenal, et les manuscrits de l' Arsenal furent offerts à cette bibliothèque «par M. Charles Nisard, qui les avait lui-même reçus du marquis de La Rochefoucauld-Liancourt»²¹.

Le texte de Meister À la mémoire de M. Diderot

Les lettres échangées entre Suard et Meister en 1813 au sujet de l'édition de la *Correspondance littéraire* évoquent à plusieurs reprises le morceau de Meister À la mémoire de M. Diderot. Le 26 janvier 1813, Suard écrit à Meister: «Je fais mettre en tête votre Éloge de Diderot et celui de Mad. d'Épinay²².» Mais le 16 avril, il lui apprend que «les deux portraits du philosophe [Diderot] que nous étions convenus de placer à la tête de l'ouvrage, ont été omis, par un oubli du libraire à ce qu'il dit. Mais nous sommes convenus d'en faire un volume à part,

¹⁸ Il est possible qu'il l'ait offert à son neveu, à moins que ce ne soit sa fille qui en ait fait cadeau à son cousin. Les liens très étroits entre les deux branches de la famille offrent en tout cas de nombreuses possibilités pour une telle transmission.

¹⁹ Sur ce personnage, voir la notice Wikipedia qui est de bonne facture (page consultée le 4 mai 2023).

²⁰ Grimm, etc., *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, éd. M. Tourneux, Paris, 1877–1882, 16 vol., t. XII, p. 164.

²¹ J. de Booy, «Henri Meister», p. 262 (citant le catalogue des manuscrits de la Bibl. de l' Arsenal) et p. 217.

²² L'éloge funèbre de Mme d'Épinay (1726–1783), amante de Grimm et grande amie de Diderot, était paru dans la *Correspondance littéraire* en novembre 1783 (éd. Tourneux, XIII, 394–399).

1 qu'on pourra publier dans quelque tems, comme suite de la Correspondance.» Ce
2 projet ne vit jamais le jour²³.

3 Pour comprendre l'intérêt de cette information, il faut savoir qu'on connaît cinq
4 états différents du texte de Meister²⁴ :

5 a) Le texte original, *À la mémoire de M. Diderot*, fut diffusé dans la *Correspon-*
6 *dance littéraire* de 1786. Cette version fut éditée en 1813 dans l'édition presque
7 complète de la *Correspondance littéraire* procurée par Suard : on l'y trouve à sa
8 place normale, dans la livraison datée de novembre 1786. Elle fut rééditée en 1875
9 par Jules Assézat dans son édition des *Œuvres complètes* de Diderot²⁵.

10 b) Une version remaniée par Meister, intitulée cette fois *Aux mânes de Diderot*,
11 fut publiée en 1788, à Londres (sans doute une fausse adresse pour Amsterdam)
12 sous la forme d'une brochure anonyme de 36 pages²⁶.

13 c) En 1796, les éditeurs anonymes de *Jacques le fataliste* placèrent en tête de
14 cette édition pirate du roman de Diderot, à l'insu de Meister, une version de son
15 éloge du philosophe qui mélangeait, bizarrement, le texte de 1786 et celui de
16 1788.

17 d) En 1822, Meister publia l'éloge de Diderot en tête du tome II de ses *Mélanges*
18 *de philosophie, de morale et de littérature*, dans une version qui tenait à la fois du
19 texte de 1786 et de celui de 1788, selon un dosage très différent de l'édition pirate
20 de *Jacques le fataliste*²⁷. C'est cette version qui fut rééditée par Brière à la suite des
21 *Mémoires* de Naigeon l'année suivante, en 1823.

22 e) Le ms. *RDS* présente le texte de 1822, à une différence près.

23 Ce manuscrit est en réalité *nécessairement antérieur à l'édition Meister de*
24 *1822*, car l'opinion de Lavater sur la physionomie de Diderot y est encore mention-
25 née sous cette forme : « Notre grand physionomiste Lavater croit y reconnoître
26 quelques traces [...] » (*RDS*, texte de Meister, 3^e page), exactement comme on le
27 lisait dans la *Correspondance littéraire* en 1786 (et dans sa version imprimée en
28 1813). Or Lavater, grand ami de Meister, était mort en 1801. De ce fait, Meister
29 corrigea ainsi en 1822 : « Le grand physionomiste Lavater *crovoit* y reconnoître
30 quelques traces [...] » (Meister, *Mélanges*, t. II, p. 6) – et c'est ce texte qui se re-
31 trouve chez Brière en 1823.

32 On pourrait en déduire que le ms. *RDS* a été copié sur l'édition de la *Correspon-*
33 *dance littéraire* de 1813. Mais cette édition, entièrement conforme aux manuscrits
34 de la *Correspondance littéraire* pour ce qui est du texte de Meister²⁸, ne présente

35
36
37 ²³ J. de Booy, « Henri Meister », p. 237 et 241.

38 ²⁴ Un premier bilan a été donné par G. Goggi, « La collaboration de Diderot à l'*Histoire des*
39 *deux Indes* : l'édition des contributions », *Diderot Studies*, 33 (2013), p. 167–212, ici
40 p. 179–182.

41 ²⁵ A.T., I, XIII–XIX.

42 ²⁶ *Aux Mânes de Diderot*, « À Londres, et se trouve à Paris, chez Volland, Libraire quai des
43 Augustins, n° 25 », 1788.

44 ²⁷ J.-H. Meister, *Mélanges de philosophie, de morale et de littérature*, Genève-Paris, J. J.
45 Paschoud, 1822, t. II, p. 3–27.

46 ²⁸ À une variante près : le mot *presque* a été oublié dans l'édition, vers la fin du troisième pa-
ragraphe avant la fin du texte, dans « il ne l'était [presque] jamais » (éd. 1813, p. 88). —

pas les variantes stylistiques de *RDS*, qui sont partiellement empruntées au texte de 1788 (et donc dues à Meister). Ces variantes se retrouvent, en revanche, dans la version de Meister de 1822, qui – contrairement à ce que laisse entendre Meister – n’est pas la réédition pure et simple de son édition de 1788, mais une adaptation de celle-ci. En effet, bien que Meister écrive en 1822 que ce texte fut «écrit en 1788», son titre n’est plus désormais *Aux mânes de Diderot*, mais de nouveau *À la mémoire de Diderot*, comme dans la *Correspondance littéraire*; et on n’y retrouve qu’une partie seulement des modifications apportées par Meister en 1788.

Il faut ici prendre un exemple d’une certaine étendue. Le 4^e paragraphe avant la fin du texte commençait, dans la *Correspondance littéraire*, en ces termes :

«Je ne suis point disposé à m’affliger ici sur l’incrédulité de mon siècle: la superstition a fait tant de mal aux hommes, qu’il faut bien remercier la raison d’être enfin parvenue à en briser le joug; mais quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire, je pense qu’il eût été fort à désirer pour la réputation de Diderot, peut-être même pour l’honneur de son siècle, qu’il n’eût point été athée. La guerre opiniâtre qu’il se crut obligé de faire à Dieu lui fit perdre les moments les plus précieux de sa vie, le détourna souvent de la culture des lettres et des arts, lui fit négliger surtout le talent qui semblait devoir lui assurer le plus de renommée. Il s’était fait philosophe, la nature l’avait destiné à être orateur ou poète; qui nous assurera même que dans quelque autre siècle elle n’eût pas encore mieux réussi à en faire un Père de l’Église? Il n’aurait pas été moins propre à marcher sur les traces de Luther ou de Calvin, s’il eût été capable d’une conduite plus soutenue, ou s’il n’avait pas eu dans le caractère autant de faiblesse qu’il avait dans l’esprit de force et de fermeté.»

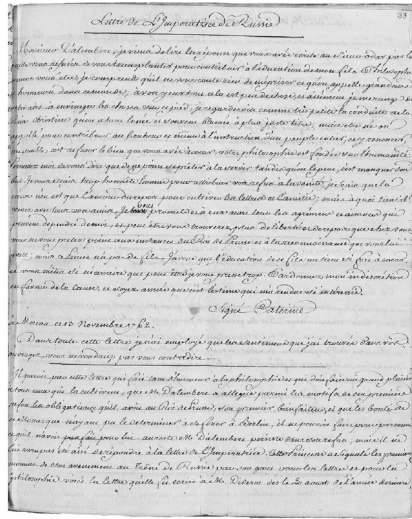
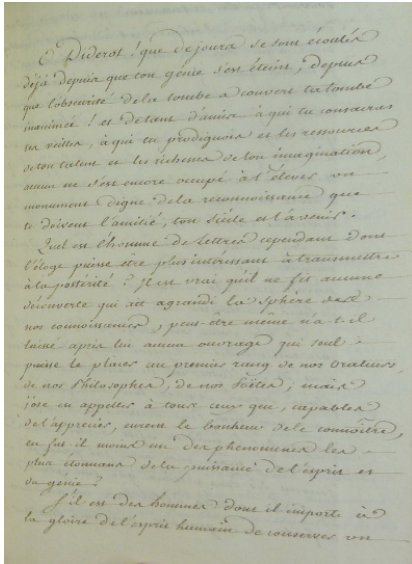
En 1788, Meister, poussé par la prudence au moment de publier ce texte pour la première fois, modifia ce paragraphe ainsi :

«Je ne suis point disposé à m’élever ici contre la philosophie de mon siècle [...]; mais si l’on doit tout pardonner, même le malheur de ne rien croire, on avouera cependant qu’il eût été fort à désirer pour la réputation de M. Diderot, peut-être même pour l’honneur de son siècle, qu’il n’eût point été athée, ou qu’il l’eût été avec moins de zèle. La guerre opiniâtre qu’il fit à la religion, ayant occupé les moments les plus précieux de sa vie, le détourna souvent de la culture des lettres et des arts [...]. Il s’était fait philosophe, la nature l’avait destiné à être orateur ou poète; qui nous assurera même qu’en d’autres temps, en d’autres circonstances, elle n’eût encore mieux réussi à en faire un Père de l’Église? Il n’aurait pas été moins propre à marcher sur les traces de Luther ou de Calvin, [...] s’il n’avait pas eu dans le caractère presque autant de faiblesse qu’il avait dans l’esprit de force et de fermeté.»

Mais la version de 1822 ne reprend que trois de ces modifications :

– ou qu’il l’eût été avec moins de zèle
– qu’en d’autres temps, en d’autres circonstances, elle n’eût encore mieux réussi à en faire un Père de l’Église

Nous avons comparé l’édition de 1813 au manuscrit de Gotha (dit *G1*), dû à Roland Girbal, le copiste de confiance de Diderot (Gotha, Schloß Friedenstein, Forschungsbibliothek, ms. 1138, tome Q, fol. 292r^o–295v^o).



1. Copiste T. Kungliga biblioteket, Stockholm, MS Vu 29:4, p. 33.

Ms. RDS, début du texte de Meister (non paginé).

— dans le caractère *presque* autant de faiblesse qu'il avait dans l'esprit de force et de fermeté.

C'est exactement ce mélange qu'on constate dans *RDS*.

Il en résulte que *RDS* pourrait être la source de l'édition Meister de 1822, car la seule variante qui sépare les deux textes est la mise au passé de l'extrait sur Lavater²⁹. Force est de conclure que la version *RDS* était celle approuvée par Meister pour son édition définitive de 1822. En d'autres termes, ce manuscrit est la mise au propre, par un copiste professionnel³⁰, du remaniement par Meister de son éloge de Diderot, *peu après 1788* (car la marque de respect «M. Diderot» indique une époque encore proche de la mort du philosophe : en 1788, Meister supprime certes «M.» du nouveau titre *Aux mânes de Diderot*, qu'il a conçu «à l'antique», mais ne le supprime pas encore du texte). Par ailleurs, le fait que Lavater y soit encore évo-

²⁹ Ajoutons-y les trois astérisques séparant les 4^e et 5^e paragraphes dans les versions de 1788 et de 1822, mais non dans *RDS*. De plus, *RDS* donne partout «M. Diderot» : en 1822, Meister supprime «M.».

³⁰ Serait-ce le copiste T de la *Correspondance littéraire*, dont Ulla Kölving offre une reproduction dans le tome X de son édition (Fernel-Voltaire, Centre international d'étude du 18^e siècle, 2016, p. LXIX) d'après une livraison de 1763 ? La date paraît très éloignée, mais pour prendre d'autres points de comparaison, si l'on observe l'écriture de Diderot (ou celle de Naigeon) à plusieurs décennies d'intervalle, on n'y trouve guère de différences. Nous remercions vivement Stéphanie Géhanne-Gavoty (CELLF-Sorbonne Université) de cette brillante suggestion.

qué au présent (et non au passé) incite à dater le modèle de ce manuscrit *antérieurement* à 1801. Entre 1788 et 1801, plus proche de 1788 : c'est la meilleure datation qu'on puisse proposer non pas pour ce manuscrit, mais pour son modèle préparé par Meister. Le manuscrit lui-même, c'est-à-dire une copie très soignée du modèle préparé par Meister, pourrait dater de la publication de la *Correspondance littéraire*, donc des années 1812–1813. Meister n'aurait donc pas pris garde qu'il fallait corriger la mention de Lavater : il ne s'en serait avisé qu'en 1822.

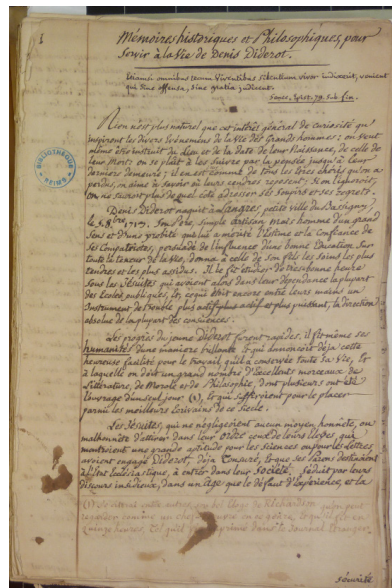
L'explication la plus simple de la présence de ce manuscrit dans *RDS*, à la suite du manuscrit de Naigeon, est qu'il s'agit de la copie même que Meister envoya à Suard pour que celui-ci imprime l'éloge de Diderot en tête de l'édition de la *Correspondance littéraire* en 1813, – ce qui ne se fit pas : c'est donc Meister lui-même qui réalisa ce projet en 1822, ce en quoi Brière l'imita l'année suivante.

Cette copie envoyée à Suard mais non utilisée par lui serait alors restée dans ses papiers, puis passée de là au marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, avant d'être reliée, comme elle l'est aujourd'hui, à la suite du manuscrit des *Mémoires* de Naigeon.

Quant à ce manuscrit des *Mémoires* de Naigeon, tout porte à croire que Suard – à qui il échut, comme on le verra plus loin – le conserva aussi : il suivit alors le même chemin que le morceau de Meister auprès de La Rochefoucauld-Liancourt.

Description de Reims

Ce manuscrit, le 2127 de la Bibliothèque Carnegie de Reims, compte 235 pages d'une petite écriture. Contrairement à ce qu'affirme le catalogue, ce n'est pas une



Première page du ms. de Reims

1 «copie sous les yeux de l’auteur», mais une copie posthume, comme on le verra.
2 Elle est de la main de Charles-Claude Naigeon et de lui seul, y compris de très nom-
3 breuses notes en marge, toutes ou presque rayées de façon à les rendre illisibles.

4 Outre ces ratures qui oblitérent les remarques de Charles-Claude Naigeon,
5 quelques rares notes au crayon ont été portées en marge par un des éditeurs (Brière
6 ou Walferdin) ; elles figurent aussi dans la version imprimée.

7 Le manuscrit est accompagné de plusieurs documents relatifs soit à sa vente en
8 décembre 1820 (certificat d’authenticité et pièces justificatives), soit à son édition
9 (cartes d’indexation de la même main que celles des notes au crayon sur les *Mé-*
10 *moires*), ainsi que de plusieurs pièces concernant Diderot, ses œuvres et ses manus-
11 crits notamment. Toutes ces pièces ont été vraisemblablement acquises avec le ma-
12 nuscrit des *Mémoires historiques et philosophiques*. Une lettre de Jean Pommier
13 adressée au conservateur de la bibliothèque et datée de 1954 a été plus tard jointe au
14 dossier du manuscrit.

15 16 **3. Repères chronologiques**

17 18 **Les informations erronées de Brière et Walferdin**

19
20 L’*Avertissement des éditeurs* dans l’édition Brière des *Mémoires* fournit des infor-
21 mations largement erronées. On y prétendait en effet que l’ouvrage avait «été com-
22 posé en 1784, mais terminé seulement en 1795» (p. V). Les *Mémoires* ont certes été
23 abandonnés et repris plusieurs fois par Naigeon, mais les deux dates données par
24 Brière et Walferdin sont imprécises pour la première et fausses pour la seconde
25 (d’ailleurs contradictoires avec le texte publié, puisque certains événements qui y
26 sont évoqués sont postérieurs à 1795³¹). Présenter les *Mémoires* comme un texte
27 achevé («terminé») est en outre un mensonge délibéré de la part des éditeurs, qui
28 disposaient de toutes les preuves du contraire.

29 Bien loin des simplifications drastiques de Brière et Walferdin – encore reprises
30 quelquefois de nos jours, malgré les remarques déjà anciennes (1877) de Maurice
31 Tourneux –, la chronologie des *Mémoires* est complexe à établir. Nous y intégrons
32 ici *les étapes de la rédaction* telles que l’on peut les reconstituer, *les péripéties*
33 concernant la transmission des manuscrits et *l’ensemble des informations* (vraies
34 ou fausses) qui ont circulé sur ce texte.

35 36 **1784–1786, première phase de rédaction des *Mémoires***

37
38 Jacques-André Naigeon commença à rédiger ses *Mémoires* presque immédiate-
39 ment après la mort de Diderot (31 juillet 1784), comme il l’écrit dans l’*Encyclopé-*
40 *die méthodique* :

41
42 «Pour remplir le vœu de la famille de Diderot et surtout pour offrir, sinon quelque conso-
43 lation, au moins quelque diversion à la douleur si profonde et si touchante de sa fille je
44

45 ³¹ Par exemple la mention d’une publication de 1796, cette date figurant en toutes lettres dans
46 le texte publié par Brière, p. 377.

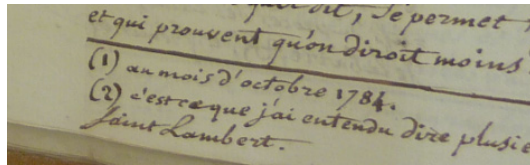
consacrai les six premiers mois qui suivirent la mort de son père, à écrire des mémoires historiques et philosophiques pour servir à la vie de ce grand homme» (*Encyclopédie Méthodique, Philosophie ancienne et moderne*, t. II, 1792, article DIDEROT, p. 153).

Cette première phase fut en fait plus longue que les six mois déclarés par Naigeon, comme l'atteste la correspondance du gendre de Diderot, Caroillon de Vandeuil, avec son frère Abel-Pierre-Théophile Caroillon de Melleville, ainsi qu'avec Naigeon lui-même.

Une lettre de Vandeuil du 3 septembre 1784 à son frère Caroillon de Melleville relate dans le détail les démarches de Naigeon auprès de la famille de Diderot :

«M. Naigeon qui veut faire la vie de M. Diderot, me persécute pour lui donner une notice exacte et très détaillée de la naissance précise et des principaux évènements de la jeunesse du Philosophe, de ses premières études, de sa sortie du collège, de la querelle avec les jésuites, de l'âge qu'il avoit quand il a été envoyé à Paris, combien d'années il est resté au collège d'Harcourt, à celui de Bourgogne, chez M. Clement de Ris procureur; ses premières aventures avec M^c Fréjacques³², M^{lle} La Salette, &c., &c.; la négociation qui a précédé le raccommodement avec le grand-père, le voyage d'Hélène à Paris; à quel âge est mort M. Diderot le père, à quel âge le grand-père dont le tableau est dans la chambre à coucher du fond! de quelle maladie tous deux! si on pouvait avoir les lettres du philosophe à son père, [lacune d'un ou deux mots suite à une déchirure] très bon. On en trouvera deux de lui à Mr La Salette qui était chargé de lui obtenir une pension de 200^l [*livres tournois*] de M. Diderot et qui ne réussissoit pas dans cette affaire. Elles sont parmi les papiers que renfermoit le vieux coffre à tapis vert qui étoit à côté de la cheminée du premier bureau en 1772; je vous serai obligé de réunir à cela les deux lettres au Père Berthier, l'Apologie de l'abbé de Prades, *De l'Education, l'Histoire de la Grèce* en 3 v[olumes], *Essai sur le mérite et la vertu*, le *Prospectus de l'Encyclopédie*, s'il est détaché: pour mettre le tout dans votre voiture quand vous reviendrés à Paris»³³.

RDS comporte une indication parfaitement concordante quant au commencement de la rédaction. Une note précise que Naigeon rédigea ses réflexions sur les *Pensées Philosophiques* «au mois d'octobre 1784»³⁴.



³² Marie Fréjacques (1712–1747) a récemment été identifiée par François Launay, voir le vol. XXI des *Œuvres complètes* de Diderot (DPV) à paraître, p. 883 et 894.

³³ Archives de la Haute-Marne (ADHM), 2^E 51, lettre publiée par Jean Massiet du Biest, « Lettres inédites de Naigeon à M. et Mme de Vandeuil (1786–1787) concernant un projet d'édition des œuvres de Diderot [...] d'après leur correspondance inédite (1784–1812) », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 148, 1948, p. 1–12, ici p. 2–3. Ici comme partout ailleurs, nous avons revu la transcription sur les manuscrits.

³⁴ Indication insérée dans le corps du texte dans l'édition Brière (p. 41).

**« On ne parle pas d'un homme tel que M^r Diderot
sans remuer certaines pierres »**

Deux ans plus tard, en 1786, Naigeon échange plusieurs lettres avec Caroillon de Vandeuil. Deux billets de février³⁵ concernent des échanges de manuscrits de Diderot. Celle du 3 août 1786, plus développée, évoque l'avancement des *Mémoires* et un certain nombre de problèmes auxquels Naigeon est confronté, avec en perspective l'accès à quelques manuscrits en possession des Vandeuil et qui lui manquent :

« Vous ne vous trompez point en me parlant des circonstances impérieuses qui me forcent d'enrayer sur le penchant de la colline : cela n'est malheureusement que trop vrai. Cependant rien n'est encore décidé sur cet objet. Il faudra voir d'où vient le vent, et recevoir la loi des circonstances s'il n'est point avec le ciel d'accommodement.

L'ouvrage que vous désirez lire n'est point terminé. J'y travaille sans cesse, et comme je suis excessivement difficile à contenter, j'y mets tout le soin dont je suis capable, soit pour le fond des choses, soit pour la manière de les dire. Lorsque je le croirai digne d'occuper quelques momens un homme de sens, discret et sûr comme vous, Monsieur, je me porterai bien volontiers au désir que vous me témoignez. Mais il faudra que je vous le lise moi-même, car le ms. est très raturé, et il n'y a que moi qui puisse m'y reconnaître. Vous vous donnerez la peine de venir chez moi une ou deux matinées, et vous saurez alors à quoi vous en tenir.

Je n'ai pas pu parler de beaucoup de mss. qui me manquent, et qui sont dans la collection de l'auteur. J'aurois désiré donner une analyse succincte de Jacques le fataliste dans lequel il y a une très belle épisode³⁶ : celle de M^e de La Pomeraye ; mais je n'ai pas ce roman. Je n'ai point non plus les observations sur le code, ou plutôt les instructions de Catherine 2^e relativement aux loix. Cet ouvrage que j'ai lu, et dont le prince Gallitzin a volé l'original à Diderot en forçant ses malles comme un voleur des grands chemins, méritoit d'être cité et j'aurois voulu en donner quelque idée, mais il me manque ainsi que beaucoup d'autres très importants que m^r Diderot m'a promis cent fois et qu'il ne m'a jamais donnés. Toutes ces lacunes que je ne puis plus remplir aujourd'hui rendront mon ouvrage fort incomplet ; je le sens et je m'en afflige. Mais je n'aurai rien à me reprocher. J'ai même fait en ce genre un tour de force, car j'ai rendu un compte très exact d'un ouvrage que je n'ai pas, mais que j'ai lu plusieurs fois, et dont il m'est resté une impression assez forte pour être à peu près sûr de n'avoir rien omis d'essentiel ; mais pour les trois autres que je viens de vous citer, il m'est impossible d'entrer dans aucun détail, et je ne pourrai qu'en porter un jugement très général, et qui n'apprendra presque rien au public. Je sais que m^e Necker a Jacques le fataliste, mais je n'ai aucun rapport avec cette femme³⁷, et je ne veux pas que personne puisse savoir par moi que je m'occupe de rendre un hommage public à m^r Diderot. M^e Diderot ne l'a que trop répandu (soit dit entre nous) et elle n'a pas prévu qu'elle me lioit les mains avec des chaînes d'airain. On ne parle pas d'un homme tel que m^r Diderot sans remuer certaines pierres

³⁵ Un envoyé avant le 13, l'autre le 17.

³⁶ Féraud remarque que : « Ce mot, pendant longtemps n'a point eu de genre fixe. Aujourd'hui, il est certainement masculin, et ce serait une faute de le de faire féminin » (*Dictionnaire critique de la langue française*, 1787).

³⁷ Naigeon porte un jugement très négatif sur Necker, son mari, dans les *Mémoires*. Voir plus bas notre section 6.

qui en ébranlent beaucoup d'autres, et je ne veux point faire les choses à demi. La vérité est d'un ordre antérieur à tout, et toute considération particulière doit céder à l'intérêt général. Je ne me déterminerai jamais à écrire contre ma pensée après avoir parlé selon ma pensée, et je ne ferai pas d'un incrédule un dévot. J'ai bien d'autres raisons pour ne rien dissimuler; mais il serait trop long de les déduire ici.

Si vous voulez, monsieur, me communiquer les ouvrages qui me manquent, et dont je désirerois parler avec quelque détail, vous m'obligerez. Mais pour peu que vous répu-
gniez à me donner copie de ces mss. n'en parlons plus. Je ne veux point de sacrifice et je n'ai pas d'ailleurs le droit d'en exiger de qui que ce soit.»³⁸

Première allusion imprimée (1785)

Dans le *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français*, à l'article consacré à Diderot, l'avocat et littérateur Antoine TAILLEFER fait, le premier, allusion aux travaux biographiques de Naigeon, en rapportant les propos d'Angélique de Vandeuil. Cette dernière avait confié à un des amis de TAILLEFER que «M. Naigeon, qui s'occupe de l'éloge historique du mort, a reçu de ma famille toutes les instructions relatives à cet objet»³⁹.

Les péripéties de la période révolutionnaire

En novembre 1789, Naigeon rédige l'article DIDEROT de l'*Encyclopédie Méthodique* dans lequel auraient pu être incorporés les *Mémoires* s'ils avaient été achevés à cette date (les nombreux renvois à l'*Encyclopédie Méthodique* dans RDS montrent cependant que la réalisation de ce projet était bien avancée).

La première mention publique des *Mémoires* date de 1791 au moment de la sortie du premier volume consacré à la *Philosophie ancienne et moderne* de l'*Encyclopédie méthodique* (*Discours préliminaire*, 1^{ère} livraison du volume, juin 1791, p. XXI, n. 1).

En 1792, on trouve une longue mention des *Mémoires* dans l'*Encyclopédie Méthodique* en introduction de l'article DIDEROT. Naigeon y expose son hésitation initiale à inclure les *Mémoires* «tout entiers dans cet article», puis l'abandon de cette idée :

«Ces *Mémoires* que je n'aurais pu faire imprimer, il y a six mois [*note de Naigeon* : «On écrit ceci au mois de novembre 1789.»] sans irriter la haine d'un ministère toujours agité de petites passions et occupé de petites vues; sans offrir à des juges fanatiques et prévaricateurs une occasion de commettre un crime de plus, ces *Mémoires* pensés et écrits partout avec cette liberté si nécessaire dans les matières philosophiques, mais dont on punissait si cruellement l'usage dans un gouvernement où les droits les plus sacrés de l'homme étaient impunément méconnus et violés, pourraient être insérés tout entiers

³⁸ ADHM, 2^E 56, lettre du 3 août 1786, publié par J. Massiet du Biest, art. cit.

³⁹ [Antoine TAILLEFER], *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français*, Versailles-Paris, Poinçon-Nyon, 1785, t. IV, p. 258. TAILLEFER a été identifié par J.-M. Quérard dans *Les Supercheries littéraires dévoilées*, t. IV, Paris : L'Éditeur, 1852, p. 434.

1 dans cet article. [...] Cette idée d'associer ainsi tous les titres de gloire de ce philosophe
2 à la durée inaltérable de l'édifice même qu'il a le premier élevé à l'honneur des sciences
3 et des arts, m'avait séduit; mais après y avoir plus mûrement réfléchi, j'ai jugé qu'un
4 article d'*Encyclopédie* ne pouvant ni embrasser un aussi grand espace, ni avoir le même
5 objet, ni être écrit du même style et avec les mêmes détails, ni permettre les mêmes ex-
6 cursions que des *Mémoires historiques*, ces derniers devaient nécessairement former un
7 ouvrage à part: en un mot, j'ai pensé que dans un dictionnaire tel que l'*Encyclopédie*
8 *Méthodique*, il fallait exposer sur un autre plan la philosophie de *Diderot*. [...] À l'égard
9 des *Mémoires* dont je viens de parler, quoiqu'ils ne soient point encore imprimés, j'y
10 renvoie néanmoins le lecteur: c'est une espèce d'engagement que je prends avec lui, de
11 remplir enfin envers un ami que je regretterai sans cesse, un devoir dont l'amour du re-
12 pos, et des considérations peut-être encore plus fortes, plus impérieuses, ne m'ont pas
13 permis jusqu'à présent de m'acquitter. Mais un jour plus pur nous luit, etc. » (*Philoso-*
14 *phie ancienne et moderne*, t. II, 1^{ère} livraison du volume, décembre 1792, article DIDE-
15 ROT, p. 153).

16 L'article comporte ensuite plusieurs renvois aux *Mémoires*; et d'autres renvois fi-
17 gurent encore dans le même tome de la *Méthodique* (paru en deux livraisons: dé-
18 cembre 1792 et janvier 1794).

20 Datation du premier jet de *RDS*

21
22 Le premier jet de *RDS* est nécessairement antérieur au 1^{er} mai 1797, date d'une
23 vente évoquée dans une correction portée sur le manuscrit. Dans l'Introduction de
24 son édition des *Œuvres de Denis Diderot*, Jacques-André Naigeon indique par ail-
25 leurs qu'il avait repris son travail sur les *Mémoires* depuis « plusieurs mois » lors-
26 qu'il s'attela à la préparation de cette édition⁴⁰.

28 Publication des *Œuvres de Denis Diderot* par Naigeon et ses suites

29
30 Il faut reculer de quelques mois la date communément admise de cette publication,
31 An VI – 1798, jusqu'à l'automne 1797⁴¹. Les *Mémoires* y sont mentionnés dans la
32 *Préface de l'éditeur* [Naigeon] des *Œuvres de Diderot*. Naigeon se justifie en pre-
33 mier lieu d'avoir un temps délaissé les *Mémoires* pour travailler à l'édition des
34 *Œuvres de Diderot*:

35
36
37
38
39
40 ⁴⁰ Brière a inséré une note trompeuse à la fin des *Mémoires* (p. 414): « Ces mémoires ont été
41 terminés en 1795 ». Elle se rattache à ce propos de Naigeon évoquant: « Ce très-petit
42 nombre de littérateurs philosophes que la hache décemvirale n'a pas eu le temps d'exter-
43 miner » (*RDS*, fol. 275v°; *Reims*, p. 234; Brière a remplacé *décemvirale* par *révolution-*
44 *naire*).

45 ⁴¹ Un compte rendu détaillé et favorable est publié dès le 21 octobre 1797. Mme de Vandeu-
46 est, quant à elle, au courant de la publication dès le 11 brumaire An VI [11 novembre 1797]
(ADHM, 2^e 64, J. Masset du Biest, art. cit., p. 9).

« Je ne me proposois cet utile emploi de mon loisir [la publication des *Œuvres de Diderot*], qu'après avoir publié un ouvrage⁴² qui m'occupe en ce moment tout entier, et que je m'efforce, peut-être, en vain, de rendre digne du philosophe célèbre qui en est l'objet. Mais je l'avoue; je n'ai pu voir sans indignation des hommes sanguinaires et féroces⁴³ autoriser du nom de Diderot leurs monstrueuses extravagances; lui attribuer publiquement, et citer en faveur de leur opinion, un livre⁴⁴ qu'il n'avoit jamais ouvert, dont il ne connoissoit pas même le titre, et traduire ainsi devant leurs juges, et aux yeux de l'Europe étonnée un des hommes qui ont pensé avec le plus de profondeur, raisonné avec le plus de justesse, écrit avec le plus d'éloquence, comme un misérable sophiste et un froid déclamateur. Ces considérations, jointes à d'autres motifs non moins puissans, suffisoient pour me déterminer à m'acquitter enfin d'un devoir que l'amitié m'imposoit, et à donner des *Œuvres de Diderot* une édition correcte et que ses amis pussent du moins avouer. Ils ne cessoient de m'en presser par des raisons dont je sentois toute la force: et cependant, je ne pouvois me résoudre à interrompre encore une fois la composition de l'ouvrage dont j'ai parlé ci-dessus. Je goûtois d'ailleurs, en me livrant à ce travail que j'avois repris depuis plusieurs mois, cette satisfaction intérieure, ce plaisir si doux et si pur qu'on éprouve à faire une bonne action; car c'en est une, sans doute, que d'honorer publiquement la mémoire d'un ami qui n'est plus, de la rendre chère à tous les gens de bien, de constater ses droits à l'estime, à la reconnaissance de ses contemporains, et au respect de la postérité, de couvrir de mépris ses obscurs détracteurs, et de les montrer ainsi marqués, flétris du sceau de l'ignominie, et chargés de la haine publique à tous ceux qui seroient tentés désormais de les imiter. Mais lorsque j'appris que des libraires avoient dessein de réimprimer cette mauvaise rapsodie déjà connue sous le titre imposant d'*Œuvres de Diderot*, et d'y joindre indistinctement les divers opuscules que le public, mauvais juge dans ces matières, comme dans beaucoup d'autres, attribue à ce philosophe; lorsque je pus craindre de voir se reproduire sous son nom, et se multiplier dans toute la France et chez les étrangers un livre conçu par l'ignorance en délire, et dont les principes sont dangereux, non parce qu'ils sont hardis et contraires aux opinions reçues, mais parce qu'ils sont faux; je ne crus pas devoir balancer un moment à différer encore de quelques mois l'impression d'un ouvrage souvent annoncé, trop attendu peut-être, mais qui du moins ne sera pas sans quelque intérêt pour la famille et les amis de Diderot. » (p. V-IX)

Une note (p. 361) évoque les « mémoires sur la vie et les ouvrages de Diderot, qui suivront de près cette nouvelle édition de ses *Œuvres* ».

Après l'achèvement des *Œuvres de Denis Diderot*, les deux frères Naigeon reprennent une nouvelle fois le travail sur *RDS*. L'ajout le plus tardif que nous ayons repéré date au plus tôt de 1803.

Le 3 juillet et le 5 septembre 1805, le médecin anglais George Leman Tuthill (1772-1835), alors retenu en France⁴⁵, écrit deux lettres à Naigeon (conservées à

⁴² Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot. [Note de Naigeon]

⁴³ Voyez le Recueil des pièces du procès de Babœuf, en deux volumes in-8°. [...] [Note de Naigeon]

⁴⁴ *Le Code de la Nature, ou le véritable esprit de ses loix*. C'est un in-12 de 236 pages, imprimé en 1755. [Note de Naigeon]

⁴⁵ George Leman Tuthill fut surpris par la guerre alors qu'il visitait la France avec sa femme. Retenu par le gouvernement français de 1802 (d'après la première de ses lettres à Naigeon) à 1809, il résidait à Saint-Germain-en-Laye et trompait apparemment l'ennui en s'occupant

1 Reims dans le dossier qui accompagne le manuscrit des *Mémoires*). Il y évoque son
2 propre « projet d'écrire en anglais des mémoires sur la vie et l'œuvre de Diderot »,
3 demande des informations sur l'état d'avancement des *Mémoires*, sollicite une en-
4 trevue avec Naigeon et éventuellement la communication des *Mémoires*.

6 Après la mort de Jacques-André Naigeon (28 février 1810)

8 Parmi les manuscrits dont hérite Charles-Claude (avec sa sœur) à la mort de son
9 frère aîné, figure *RDS*. Peu après que ce manuscrit soit venu en sa possession,
10 Charles-Claude Naigeon y porte quelques annotations⁴⁶. Il réalise aussi une copie
11 annotée, au propre, des *Mémoires historiques et philosophiques*. Cette copie est le
12 manuscrit conservé à Reims.

13 Charles-Claude Naigeon confie ensuite ces deux manuscrits (*RDS* et *Reims*) à
14 Suard, comme le rapportera la *Biographie universelle* en 1826 :

16 « Un frère de Naigeon lui donna [à Suard], entre autres manuscrits, celui des *Mémoires*
17 *sur la vie de Diderot*. Jugeant la publication de cet écrit dangereuse, il le retint longtemps
18 dans la vue d'éviter un scandale, jusqu'à ce qu'une parente de l'auteur vînt en réclamer
19 la propriété. La prévoyance de Suard était fondée. Ces mémoires ont été imprimés depuis
20 à la suite d'une nouvelle édition de Diderot; et ils ont fait l'objet d'un procès »⁴⁷.

22 Rumeur d'une destruction des *Mémoires* (1814)

24 En 1814 paraît l'article « Diderot » de la *Biographie universelle*, dû à Michel-Joseph-
25 Pierre Picot (1778–1841), ennemi notoire des philosophes⁴⁸. On peut y lire ceci :

27 « Naigeon avait annoncé des *Mémoires historiques et philosophiques, pour servir à la*
28 *vie de Denis Diderot*. On ne doit plus s'attendre à les voir imprimés, si, comme on le
29 répand, ses papiers ont tous été brûlés après sa mort par ses héritiers qui apparemment
30 ne partageaient pas ses opinions » (*Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris,
31 Michaud, t. 11, 1814, article « Diderot », signé Picot, t. XI, p. 323).

34 de littérature. On connaît deux lettres de lui adressées de France à son ami, l'explorateur
35 Thomas Manning (lettres du 3 décembre 1803 et du 10 janvier 1806, Londres, Royal Asiatic
36 Society of Great Britain and Ireland, Thomas Manning Archive, TM/02/04 et 05). Dans sa
37 lettre de 1806, Tuthill évoque une traduction de Marmontel en cours. Tout comme ses re-
38 cherches sur Diderot, on ignore si le projet a abouti. – Naigeon ne répondit pas à la première
39 lettre de Tuthill. On ignore s'il répondit à sa relance, le 5 septembre 1805. La lettre du 3
40 juillet a été publiée dans E. Boussuge et M. Cosenza, « Un primo inventario della correspon-
41 dance di Naigeon », *Archivio di Storia della Cultura*, Anno XXXIV, 2021, p. 249–274
(traduction revue et augmentée de l'article cité plus haut, n. 1), p. 274.

42 ⁴⁶ Voir plus loin, p. 28.

43 ⁴⁷ *Biographie Universelle*, t. 44 (1826), article « Suard » signé François Roger, p. 134. Cet
44 académicien avait précisément succédé à Suard à l'Institut.

45 ⁴⁸ Voir ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, pendant le dix-huitième siècle*, 2^e
46 éd. « considérablement augmentée », t. IV, Paris : Adrien Le Clere, 1816, *passim*.

Après la mort de Charles-Claude Naigeon (13 mai 1816)

Sa sœur Catherine-Françoise hérita de l'ensemble des manuscrits de leur frère Jacques-André, dont elle avait jusque-là la possession en partage avec Charles-Claude. Avec l'aide d'Antoine-Alexandre Barbier (1765–1825), le célèbre bibliographe que Napoléon avait institué son bibliothécaire particulier⁴⁹, elle entreprit alors les démarches nécessaires pour récupérer ceux des manuscrits qui étaient en possession de Suard⁵⁰. Elle mit la main sur le manuscrit de Reims ; le manuscrit RDS resta sans doute entre celles de Suard. En novembre 1816, toujours avec l'assistance de Barbier, elle fait en effet mention dans la lettre qu'elle écrit à la fille de Diderot, Mme de Vandeuil, d'« une copie des *Mémoires pour servir à la Vie de M. Diderot*, composés par mon frère l'académicien », qu'elle vient de recouvrer⁵¹. Il s'agit du manuscrit de Reims.

Suard meurt le 20 juillet 1817. Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt (1779–1863), légataire de ses papiers, entre alors en possession de RDS.

C'est en 1820 que Barbier réfute dans son *Examen critique*, non sans malice, l'affirmation hasardée dans la *Biographie universelle* que les *Mémoires* ont été détruits :

« Je puis tranquilliser le rédacteur de l'article *Diderot*, dans la *Biographie*, sur le sort des *Mémoires historiques et philosophiques, pour servir à la vie de Denis Diderot*, par M. Naigeon. Ils existent entre les mains de la sœur de l'auteur, âgée en ce moment de près de 86 ans⁵², ainsi que la copie possédée par M. de Malesherbes de *La Promenade du Sceptique, ou les Allées*, 1747, in-4°, ouvrage inédit de Diderot, etc. Il est bon d'observer que l'ouvrage de M. Naigeon n'est pas terminé ; je puis dire aussi qu'il est écrit avec une emphase bien opposée au genre biographique » (*Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus les plus répandus, tome 1^{er} (A.-J.)*, Paris, Rey et Gravier, Baudouin frères, 1820, art. « Diderot », p. 256).

Catherine-Françoise Dufour de Villeneuve, sœur de Naigeon, meurt le 24 février 1820. Ses héritiers sont ses neveux⁵³. Le 12 mai, les livres et manuscrits de Mme Dufour de Villeneuve sont mis en vente. On remarque au n° 43 du Catalogue :

« Mémoires historiques et philosophiques, pour servir à la vie de Denis Diderot, par M. Naigeon, in-fol. Cart. L'auteur n'a pas terminé cette vie ; la présente copie, très nette, est

⁴⁹ Voir Muriel Brot, « La bibliothèque idéale d'Antoine-Alexandre Barbier », dans *L'Empire des Muses*, dir. J.-Cl. Bonnet, Belin, 2004, p. 91–109.

⁵⁰ Un modèle de quittance rédigé par Barbier à l'intention de Mme Dufour de Villeneuve atteste de ces démarches (Archives Barbier, Paris, BnF, n.a.fr. 5184, f° 120).

⁵¹ Le brouillon de cette lettre se trouve dans les Archives Barbier (BnF, n.a.fr. 5184, f° 103–104). Elle a été publiée par Jules Assézat (A.T., V, 362).

⁵² La parution de l'ouvrage de Barbier est signalée dans la *Bibliographie de la France* le 3 juin 1820 (p. 289, n° 1952). L'article sur Diderot a cependant été nécessairement rédigé avant la mort de Mme Dufour de Villeneuve, le 24 février.

⁵³ Voir sur l'arbre généalogique les descendants de Blaise Naigeon (1726–1803) dans : E. Boussuge et F. Launay, « Du nouveau sur Jacques André Naigeon (1735–1810) », art. cit., p. 149.

1 de la main de Naigeon le jeune, qui a mis sur les marges beaucoup d'observations cri-
2 tiques. *On y trouve l'analyse de plusieurs ouvrages inédits de Diderot et des notes choi-*
3 *sies du commentaire de M. Naigeon sur Montaigne*⁵⁴. »

4 Le futur manuscrit de Reims est d'abord acheté par un des neveux de Mme Dufour
5 de Villeneuve, l'avocat Claude-Bénigne Naigeon († 1838). Le 20 décembre 1820,
6 ce manuscrit est en effet revendu, sans aucun doute à Brière, avec établissement
7 d'un certificat d'authenticité par Claude-Bénigne Naigeon (c'est parmi les pièces
8 jointes à ce certificat que figurent les lettres de George Leman Tuthill, toujours
9 conservées aujourd'hui avec le manuscrit à la Bibliothèque de Reims).

10 L'année suivante (1821), Jean-Louis-Séverin Foisset (1796–1822)⁵⁵, rédacteur
11 de l'article « Naigeon » de la *Biographie universelle*, prend acte de la découverte du
12 manuscrit de Reims en ces termes, visiblement inspirés de la notice du catalogue de
13 vente :

14
15 « On a trouvé, parmi ses papiers, ses *Mémoires historiques et philosophiques pour servir*
16 *à la vie de Denis Diderot*. Il ne les avait point terminés ; et ce qui porte à croire qu'il avait
17 renoncé à les donner au public, c'est qu'à l'exception de l'analyse de quelques produc-
18 tions inédites de Diderot, ils ne contiennent rien de plus que l'article Diderot de l'Hist.
19 de la philosophie ancienne et moderne, les Notes sur les œuvres de cet écrivain et le
20 Commentaire précité, sur Montaigne » (*Biographie universelle ancienne et moderne*,
21 Paris, Michaud, t. XXX, 1821, article « Naigeon », p. 544, signé Foisset).

22 Cependant, en octobre 1821, Brière publie le prospectus annonçant la publication
23 des *Œuvres de Denis Diderot, précédées de Mémoires historiques etc.*⁵⁶. Les *Mé-*
24 *moires* sont donc mentionnés dans le titre même de l'édition lorsque celle-ci est
25 annoncée dans les journaux. Les *Œuvres de Denis Diderot* paraîtront en dix livrai-
26 sons (totalisant 20 volumes annoncés et 22 effectivement réalisés), étalées de no-
27 vembre 1821 au 30 juillet 1823. À cette date, les éditeurs travaillent sur la copie de
28 Reims, comme l'indique une note marginale à la plume datée du 7 octobre 1821
29 (*Reims*, p. 115⁵⁷).

30 Le 30 juillet 1823 est diffusée la dixième et dernière livraison de l'édition Brière,
31 à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Diderot. Elle contient une *Préface des*
32

33
34 ⁵⁴ Ces notes sur Montaigne encore annexées au manuscrit des *Mémoires historiques et philo-*
35 *sophiques* en décembre 1820 (d'après le certificat du 20 décembre signalé ci-dessous) ont
36 ensuite disparu.

37 ⁵⁵ On a de lui, entre autres, des « Notes historiques, littéraires, bibliographiques, de voyage »
38 conservées sous la forme de trois carnets in-16 à Dijon, Archives départementales de la
39 Côte-d'Or, sous la cote 34 J 134. Voir la description du fonds 34 J sur le site Frances Ar-
40 chives.

41 ⁵⁶ Nous n'avons pu localiser d'exemplaire de ce prospectus, cité dans une lettre de Brière da-
42 tée du 27 juin 1823, publiée le lendemain dans *Le Sphinx* (p. 3–4, lettre reproduite dans
43 A.T., t. V, p. 369). Le prospectus est annoncé dans la *Bibliographie de la France*, aux dates
44 du 3 et 10 novembre 1821, p. 581 (simultanément à l'annonce de la publication de la pre-
45 mière livraison des *Œuvres de Denis Diderot*, en l'occurrence le t. VI), et p. 599–600.

46 ⁵⁷ « Cette lettre [De Diderot à Voltaire, lettre citée par Naigeon] ne se trouve ni dans l'édition
de Naigeon ni dans celle de Belin. 7 8^{bre} 1821 ».

éditeurs portant cette date⁵⁸ à insérer dans le t. I des *Œuvres de Diderot*, un *Avertissement des nouveaux éditeurs* à insérer en tête du t. XIII (le premier des volumes concernant l'*Encyclopédie*), ainsi que les t. XX et XXI (*Œuvres inédites* avec notamment la première édition authentique du *Neveu de Rameau*) et le t. XXII, contenant les *Mémoires historiques et philosophiques* de Naigeon (suivis de la nécrologie de Diderot par Meister)⁵⁹.

Six mois plus tard, le 23 décembre, Brière est condamné par le tribunal correctionnel de Paris à 500 francs d'amende et à la destruction des exemplaires des *Mémoires* qui ont été saisis, pour «outrages à la morale publique et religieuse».

Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt meurt en 1863. Certaines pièces issues de la collection de Suard réapparaîtront bien plus tard, comme le célèbre manuscrit du *Neveu de Rameau* trouvé par Georges Monval en 1891 chez les bouquinistes des bords de Seine, et le manuscrit *RDS*.

En 1877, Maurice Tourneux évoque le projet non abouti d'une «édition complète» (sans censure) des *Mémoires* :

«Le manuscrit de ce travail [...] fut acheté à la vente de M^{me} Dufour de Villeneuve par M. Brière [en réalité quelques mois plus tard, comme on l'a vu]. De concert avec M. Walferdin, il le publia comme complément de l'édition qu'ils venaient d'achever. Malgré les suppressions importantes que la prudence des éditeurs y avait pratiquées, le livre n'en fut pas moins dénoncé par la presse cléricale de la Restauration et, après sa saisie, valut à M. Brière 500 francs d'amende, pour outrages à la morale publique et religieuse. Une édition, enfin complète, des *Mémoires* de Naigeon devait paraître il y a quelques années ; ce projet semble abandonné» (*Œuvres complètes de Diderot*, éd. J. Assézat-M. Tourneux, t. XX, p. 141–142).

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que la Bibliothèque de Reims acquit la copie des *Mémoires* éditée par Brière, assortie d'un ensemble de documents. Les détails de cette acquisition n'ont pu être retrouvés après la destruction d'une partie des archives de la bibliothèque pendant la 1^{ère} Guerre mondiale.

Quant au manuscrit *RDS*, il entre en possession de l'industriel Pierre-Marie Durand (1861–1951) au cours du premier tiers du XX^e siècle, sans doute à la suite de l'acquisition par Durand, vers 1920, du château de Bombon (Seine-et-Marne) où le manuscrit semble être parvenu à une date indéterminée.

En 1954, Jean Pommier consulte le manuscrit des *Mémoires* conservé à Reims, sans le mentionner dans l'article qu'il consacre à d'autres pièces du même dossier⁶⁰.

⁵⁸ Annoncée dans la *Bibliographie de la France*, 2 août 1823, p. 453, n° 2384. Cette préface datée du 30 juillet 1823 reproduit « la substance du *Prospectus* que nous avons publié en 1821 » (p. XXXIV–XXXV).

⁵⁹ Indications de la *Bibliographie de la France*, 23 août 1823, p. 498, n° 3588 et 3589.

⁶⁰ Voir la lettre de sa main du 4 août 1954, intégrée dans le dossier de la Bibliothèque de Reims, et son article : « Lueurs nouvelles sur les manuscrits de Diderot », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1954, n° 5, p. 201–217.

4. Les quatre manuscrits successifs des Mémoires historiques et philosophiques

Il résulte des faits évoqués ci-dessus qu'il a nécessairement existé au moins quatre manuscrits de ce texte :

Rédaction initiale

Le premier état des *Mémoires* de Naigeon correspond au manuscrit en cours de rédaction que Jacques-André Naigeon évoque ainsi le 3 août 1786 à l'intention de Vandeuil :

«L'ouvrage que vous désirez lire n'est point terminé. [...] Lorsque je le croirai digne d'occuper quelques momens un homme de sens, [...] je me porterai bien volontiers au désir que vous me témoignez. *Mais il faudra que je vous le lise moi-même, car le mss. est très raturé, et il n'y a que moi qui puisse m'y reconnaître.* » [Nous soulignons.]

Ce manuscrit «très raturé» n'a sans doute pas été conservé. Il comprenait très certainement les développements sur les débuts de Diderot – à propos desquels Naigeon avait interrogé Vandeuil à l'automne 1784 – ainsi que les développements sur les *Pensées philosophiques*, datés (par une note de Naigeon) du mois d'octobre 1784.

Le manuscrit RDS

Ce manuscrit a subi des modifications sur une longue période. Il fut sans doute en premier lieu une mise au propre du manuscrit «très raturé» évoqué dans la lettre de 1786 (à moins qu'il n'y ait eu des intermédiaires entre les deux).

Il porte la marque d'une des intentions initiales de Jacques-André Naigeon, qui avait pensé intégrer les *Mémoires* à l'*Encyclopédie méthodique*, avant de revenir sur cette idée avant 1792. Le manuscrit comporte en effet de nombreux renvois à l'*Encyclopédie méthodique*, qui étaient visiblement pensés comme des renvois internes. Ils ont ensuite presque tous été biffés et ne se retrouvent plus dans le manuscrit de Reims, logiquement, du fait de l'abandon de ce projet d'intégration à la *Méthodique*.

Le ms. RDS est une mise au net soigneusement écrite, en vue d'une phase de relecture et de corrections : on note en effet, sur toutes les pages, des marges tracées à la pointe sèche, précisément à cet effet. Sauf remaniements ou coupes ultérieures, les additions et corrections de Jacques-André Naigeon ont été intégrées à la version suivante et se retrouvent donc dans *Reims*.

Certaines remarques en marge sont déjà de la main de Charles-Claude Naigeon et s'adressent à son frère, preuve d'une étroite collaboration entre eux. Ainsi au fol. 1v° : «NOTA. Selon moi, vous devriez finir la phrase par le mot *publiques*, ce qui suit étant une sortie *inutile* ici, sur-tout, et déjà, contre les prêtres.» Ce conseil n'a pas été écouté, et le passage incriminé se retrouve dans le ms. de *Reims*. On lit aussi au folio 252v° de RDS : «Observation du copiste. Ceci n'est point une note ; il faut

donc changer le commencement de cette page, en disant...», etc. Et cette fois, *Reims* présente la modification suggérée.

Par ailleurs, les marges comportent des manchettes de la main de Charles-Claude Naigeon indiquant le titre des œuvres de Diderot que Naigeon commente par ordre chronologique. Ces manchettes serviront ensuite à établir les divisions mêmes de l'ouvrage. Certaines d'entre elles interviennent alors que le texte, dans *RDS*, ne comporte pas encore d'alinéa ; un alinéa sera créé dès l'étape de *Reims*⁶¹. Cette pratique n'est pas encore systématique au début du manuscrit *RDS* ; par contre elle le sera dans *Reims*⁶².

Le ms. *RDS* est donc un exemplaire de travail.

Datation fine de *RDS*

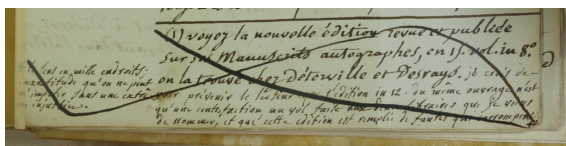
Un passage corrigé ultérieurement (fol. 82r^o) implique que le premier jet du manuscrit date d'avant la vente du 12 floréal an V (1^{er} mai 1797) où Naigeon avait acquis une copie de *La Promenade du sceptique* – datation confirmée par une référence à un journal à qui Naigeon donne le nom de *Conciliateur*⁶³, ayant paru du 1^{er} prairial an V (20 mai 1797) au 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Jacques-André Naigeon avait sans doute repris son travail sur le manuscrit des *Mémoires historiques et philosophiques* « plusieurs mois » auparavant. C'est en tout cas ce qu'il indique dans l'Introduction des *Œuvres de Denis Diderot* (automne 1797). Il promettait alors de ne différer de publier cet ouvrage « trop attendu peut-être » que de « quelques mois », le temps de faire paraître « une édition correcte » des *Œuvres*.

Il reprit ensuite à nouveau le travail sur les *Mémoires*, et ce durant plusieurs années encore, car le manuscrit porte la marque d'additions datant de 1800 et même de 1803.

Addition de 1800 ou après :

On trouve dans *RDS* cette note biffée :

« Voyez la nouvelle édition de ses Œuvres revue et publiée sur ses manuscrits autographes en 15 vol. in-8^o. On la trouve chez



Déterville et Desrays [la note est jusqu'ici de la main de Claude- Charles Naigeon, ensuite de Jacques-André]. Je crois devoir prévenir le lecteur que l'édition in-12. du

⁶¹ Par exemple avec la manchette « Opinions des anciens philosophes » : *RDS*, fol. 33r^o = *Reims*, p. 36 (*Brière*, p. 56).

⁶² La première manchette dans *RDS* est « *Pensées philosophiques* » (*RDS*, fol. 23v^o = *Reims*, p. 25 et *Brière*, p. 40), mais Naigeon a déjà passé en revue l'*Histoire de Grèce*, l'*Essai sur le mérite et la vertu*, le *Dictionnaire de médecine* de James et *Les Bijoux indiscrets* : tous auront leur manchette dans *Reims*.

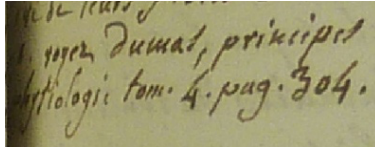
⁶³ *RDS*, fol. 235v^o ; *Brière*, p. 379. Il s'agit en fait du *Mémorial*, périodique qui réunit l'abbé de Vauxcelles, La Harpe et Fontanes, comme l'indique Naigeon.

même ouvrage n'est qu'une contrefaçon, un vol fait aux deux libraires que je viens de nommer et que cette édition est remplie de fautes qui interrompent le sens en mille endroits ; inexactitude qu'on ne peut m'imputer sans une extrême injustice. » (*RDS*, fol. 272r^o)

L'édition critiquée par Naigeon est bien celle publiée chez Déterville, datée de l'an VIII⁶⁴, dont Millin est un des rares journalistes à rendre compte dans son *Magasin encyclopédique*, An VIII-1800 (t. III, p. 563–565). Dans la mesure où la note a ensuite été biffée, il n'est pas possible de savoir quel crédit il faut lui accorder. Millin indique dans son compte rendu que l'édition est bien de Déterville, un des deux libraires à l'origine de la première édition, qui ne s'est certes pas volé lui-même... Naigeon a-t-il pu être en conflit avec son éditeur, au moins momentanément, au sujet d'une réédition ?

Addition de 1803 ou après :

Au fol. 144r^o de *RDS*, Jacques-André Naigeon ajoute une note renvoyant aux *Principes de physiologie* de Charles-Louis Dumas, dont le quatrième tome – celui qui est cité – parut en 1803⁶⁵ :



On notera que ces deux additions tardives sont de la main de Jacques-André Naigeon. Elles ont sans doute été portées après la phase de travail en commun effectué avec l'aide de son frère Charles-Claude.

Les dernières pages du manuscrit :

La fin du manuscrit *RDS* se distingue par une abondance de ratures, d'additions et de repentirs. Elle tient davantage d'un brouillon avancé que d'une mise au net. L'étape suivante, que *Reims* nous fait connaître, s'éloigne souvent de *RDS* pour ces dernières pages.

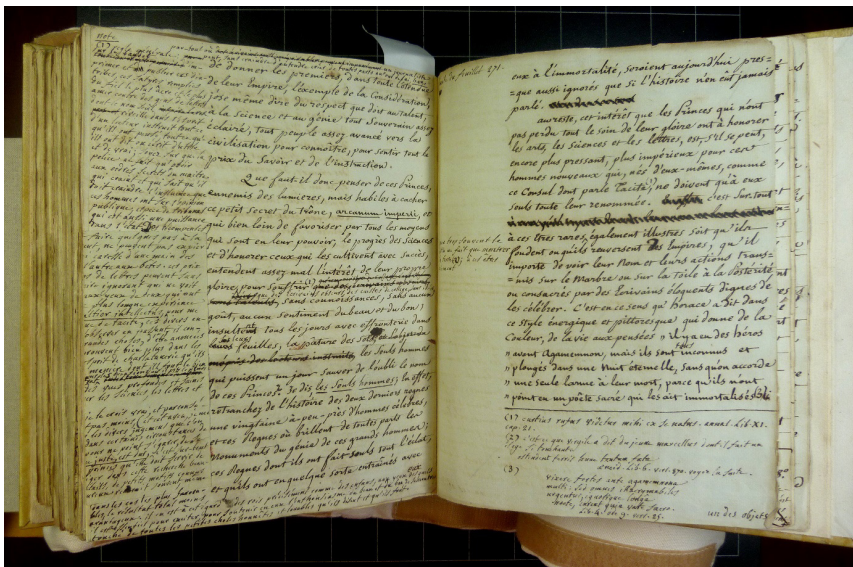
RDS offre donc là un document précieux sur le travail d'écrivain de Naigeon.

Après la mort de Jacques-André, son frère Charles-Claude ajouta quelques rares notes marginales, comme celle-ci (biffée de trois traits verticaux, fol. 268r^o) :

« Si avant de mourir, mon frère eût relu ce passage que j'entoure d'encre rouge, sans doute il auroit supprimé cette double manière de parler, et même tout ce passage dont le style, je crois est un peu décousu. »

⁶⁴ Description dans David Adams, *Bibliographie des œuvres de Diderot*, Ferney-Voltaire, 2000, section A7, t. I, p. 109–118.

⁶⁵ P. 246 dans Brière.



Un manuscrit perdu ou détruit, intermédiaire entre *RDS* et *Reims*

Quelques ajouts dans *Reims* absents de *RDS*, ainsi qu'un certain nombre de coupes et certains réaménagements dans *RDS* de plusieurs paragraphes ou de plusieurs pages, obligent à envisager l'existence d'un manuscrit intermédiaire entre *RDS* et *Reims* (qui est une copie très soignée). Il s'agirait de la version la plus aboutie du texte du vivant de Jacques-André Naigeon, dont *RDS* est d'ailleurs déjà très proche (excepté pour la fin), tout en portant les marques du travail d'écriture et de composition que *Reims* ne montre plus.

La copie de *Reims*

Entièrement de la main de Charles-Claude Naigeon, le manuscrit de *Reims* est une copie au propre non pas de *RDS*, mais du manuscrit intermédiaire perdu. Elle a été réalisée après que Charles-Claude ait hérité des manuscrits de son frère, donc après la mort de celui-ci (13 février 1810), le corps du texte et les notes l'accompagnant étant contemporaines (voir ci-dessous, la première note p. 24 du ms.).

Les intentions de Charles-Claude quand il réalisa cette copie seraient sans doute parfaitement claires si l'on pouvait transcrire intégralement les notes marginales dont il a couvert l'exemplaire. Malheureusement ces notes sont presque toutes biféées et leur transcription est extrêmement difficile. On arrive cependant à lire plusieurs passages intéressants qui aident à deviner ses intentions.

Le premier élément à prendre en compte est l'hostilité déclarée de Charles-Claude envers son frère. Il semble qu'un événement inconnu ait brouillé Jacques-André avec le reste de sa famille quelque temps avant son décès, à moins qu'un fait n'ait

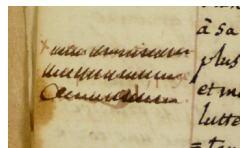
1 été révélé au moment même de ce décès qui ait suscité la colère de Charles-Claude
2 (en effet, jusqu'à la mort de Jacques-André, les deux frères sont restés voisins et leur
3 sœur habitait avec Jacques-André lui-même)⁶⁶. Quoi qu'il en soit, quand Charles-
4 Claude rédige ses notes, il n'a plus aucun sentiment d'admiration pour son frère.

5 Quand elles n'invectivent pas ce dernier, ses notes s'adressent souvent aux lec-
6 teurs, ou à un lecteur, une fois aussi à « Monsieur ». Il est difficile de savoir si
7 Charles-Claude avait quelqu'un de particulier en vue. Ses notes ont en tout cas le
8 plus souvent le même but : proposer des améliorations du texte en vue de son édi-
9 tion. La plupart du temps, Charles-Claude suggère donc de simplifier la prose de
10 son frère et souvent de procéder à de vastes coupes – ce en quoi il apparaît, il faut
11 bien le dire, comme un commentateur avisé.

12 On peut proposer plusieurs noms pour identifier le destinataire des notes. An-
13 toine-Alexandre Barbier ferait un excellent candidat. On sait du reste que Charles-
14 Claude lui fit don de certains de ses ouvrages dès le mois de mars 1810 et qu'il lui
15 légua toute sa bibliothèque personnelle. Cependant, on sait aussi que Charles-Claude
16 remit le manuscrit à Suard, qui le détenait encore après sa mort en 1816. Il est néan-
17 moins probable que Charles-Claude ait d'abord fait lire le manuscrit à Barbier.

5. Les notes biffées de Charles-Claude Naigeon sur Reims

21 Un petit nombre de notes biffées sur les 85 que compte le
22 texte sont assez lisibles pour être intégralement trans-
23 crites. Sans surprise, ce sont souvent les plus courtes.



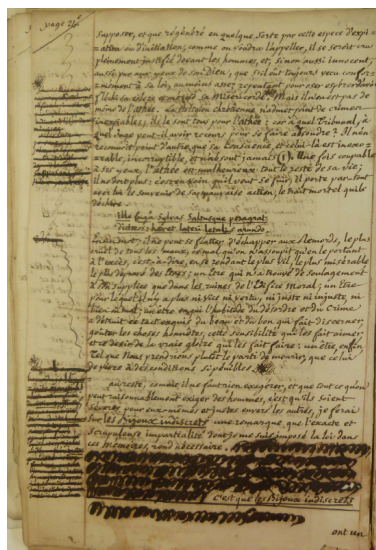
26 p. 4

27 « Cette assertion est mot pour mot, page 3.
28 dernier alinea. »

p. 24 (trois notes)

31 a) « J'avais bien envie de ne pas copier
32 cette longue réflexion, inutile et qui n'a
33 qu'un rapport indirect à l'objet des Mé-
34 moires. »

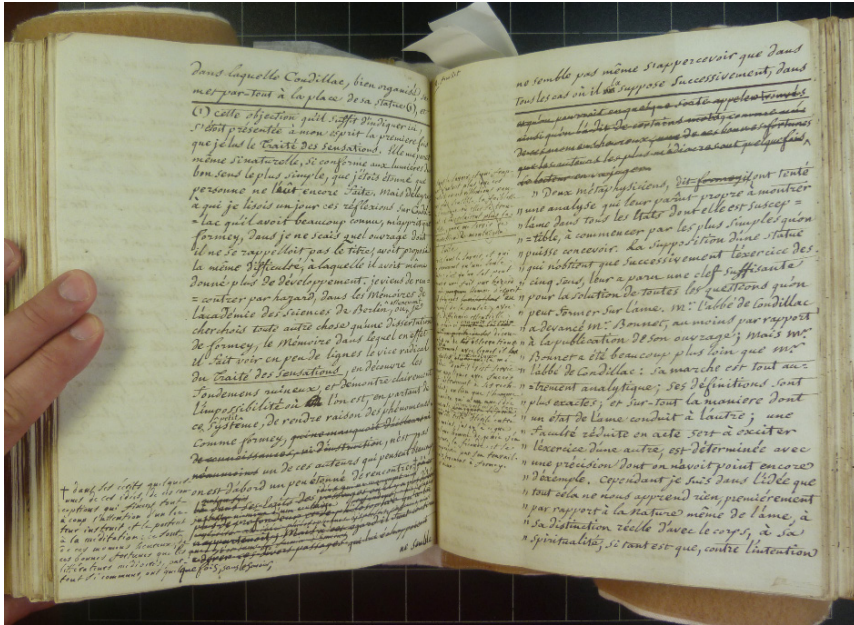
35 Si les lecteurs pensent comme moi je les
36 prie de passer un trait de plume depuis le
37 mot, Supposons, jusqu'à l'autre, au reste ».



40 p. 24

41 Un trait ondulé rouge signale en marge la
42 longue séquence que Naigeon le jeune pro-
43 pose de supprimer.

44 ⁶⁶ Inventaire après décès de J.-A. Naigeon, conservé aux Archives Nationales.



RDS, fol. 181v°–182r°

b) « Idem »

c) « O quel ennuyeux bavardage ! Hypocrite monstre ! abstraction faite du crime, effectif, proprement dit, ta conduite barbare envers ta mère, ta sœur, ton frère, prouve ces deux épithètes, et je les ai démontrées justes par le mémoire factum que le jour même de ta mort, j'ai adressé à la seconde classe de l'Institut dont tu étais membre⁶⁷. »

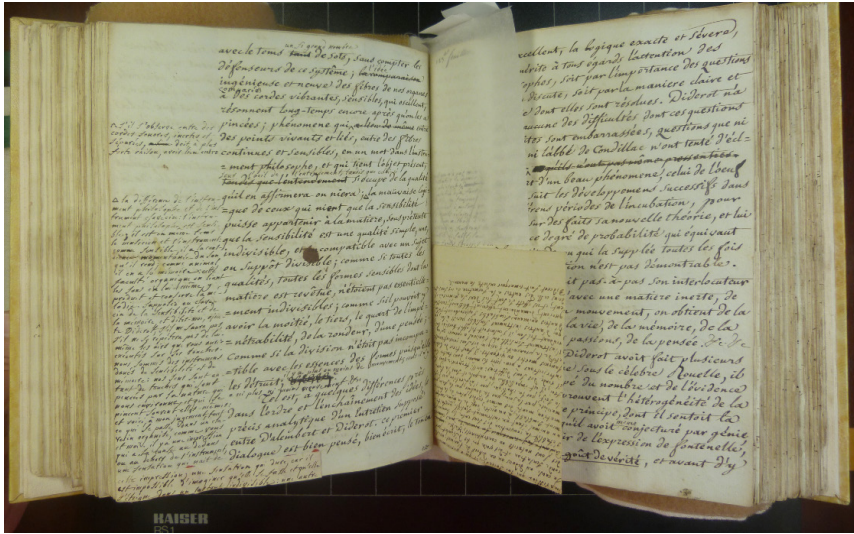
6. Les apports de RDS

La genèse des *Mémoires* sous la plume de Nageon

Le ms. RDS permet d'observer le travail d'écrivain de J.-A. Nageon. Les ratures, les notes marginales ou interlinéaires en attestent, mais aussi les restructurations de pages, voire de plusieurs groupes de feuillets.

Pour ne prendre que quelques exemples, le fol. 122v° n'affiche pas seulement de longues additions en marge et de nombreuses corrections en interligne, mais en outre un fragment de papier collé sur ce feuillet pour compléter l'addition, faute de place (même remarque fol. 271r°–v°). Sur la page suivante, on dénombre jusqu'à

⁶⁷ Nous n'avons malheureusement pas trouvé trace de ce « mémoire-factum » à la Bibliothèque de l'Institut.



trois strates successives d'un passage contre Condillac (d'où la mention de ce dernier se voit finalement expulsée). Plus loin (fol. 132v°), deux paragraphes à la fin d'une longue note ont été entièrement biffés, mais ils se retrouvent, copiés en marge par J.-A. Naigeon, au feuillet précédent (fol. 131v°).

Plus important, entre les fol. 140 et 149, on constate l'insertion d'un cahier d'un format plus court, dont la foliotation a été biffée et est illisible, sauf pour le fol. 144. Particularité supplémentaire: le premier feuillet qui fait office de raccord (donc juste après le fol. 140v°) ne contient au verso que 12 lignes: il a donc nécessairement été fait après les autres. De même, un nouveau fol. 158 a remplacé l'ancien feuillet portant le même numéro, dont on voit encore le moignon.

Tous ces remaniements concernent l'analyse par Naigeon des *Éléments de physiologie* de Diderot (une des bases de son matérialisme). On a l'impression que Naigeon a voulu revenir à ce texte après coup pour en approfondir l'analyse, comme s'il en comprenait soudain mieux l'importance. Les notes qu'il avait prises sur ce texte inabouti du vivant de Diderot formaient un riche matériau que Naigeon n'avait pu exploiter dans son édition des *Œuvres* du philosophe, et qu'il souhaitait désormais faire connaître plus en profondeur par le biais de ces *Mémoires*. Il a donc entièrement récrit son texte initial.

L'intérêt des passages inédits

De nombreux passages présents dans *RDS* ne se retrouvent plus dans *Reims* ni dans Brière. Ces extraits inédits (en italiques dans nos citations) offrent souvent des informations précieuses, des tirades pittoresques ou des digressions remplies d'intérêt.

***Naigeon fut le condisciple du mathématicien Vandermonde*⁶⁸ :**

Apparaît ici une indication biographique importante, la première qui nous soit parvenue concernant les études de Naigeon, dont on ne savait rien : Alexandre-Théophile Vandermonde (1735–1796) est en effet un mathématicien connu, précurseur de la démographie⁶⁹. Qu'il ait été condisciple de Naigeon, comme il appert dans la note (1) ci-dessous, absente de *Reims*, est une information entièrement inédite.

«[...] mais ceux qui l'ont connu [Vandermonde], qui l'ont un peu fréquenté, savent assez qu'en général il n'y avoit guère de tête plus mal faite et d'esprit plus faux : et cet esprit faux il l'avoit au collège (1).

(1) Nous avons fait nos études dans le même collège, sous les mêmes professeurs ; nous étions dans les mêmes classes, et nous avions de plus le même répétiteur. Ce que je dis ici du défaut de justesse de son esprit, je le lui ai entendu reprocher plus de mille fois dans le cours de nos études. Quoique je n'eusse alors qu'une idée très-confuse et sans doute peu exacte de la force et du vrai sens de ces expressions, je me rappelle très-bien que lorsque mes camarades ou moi nous avions avec lui quelque querelle, ce qui arrivoit fort souvent, parce qu'il étoit hargneux, nous l'appellions esprit faux ; et nous croyions lui dire une grosse injure. »

***«Il faisait pour ainsi dire ses bustes à l'antique» : comment Diderot écrivain enjolivait l'histoire de la philosophie*⁷⁰ :**

Le passage qui suit en italiques, à la suite de la première phrase, a disparu de *Reims* :

«[...] qu'importe que ce soit Épicure, Platon, Hobbes ou Diderot qui nous instruisent et qui nous éclaire ? Il en est des hommes et de l'instruction pour un bon esprit, comme de l'odeur du gain pour un avare ; de quelque part qu'elle vienne, elle lui est agréable⁷¹. Ceux qui ont connu Diderot, savent qu'il était dans ces récits ou dans ses portraits, plus poète qu'historien ; il embellissait les uns et les autres ; il faisait pour ainsi dire ses bustes à l'antique, ne s'assujettissant scrupuleusement à la ressemblance, qu'autant qu'elle prêtait à la phisionomie. Il est inouï combien le goût et le beau disposent de nous et altèrent la nature ! J'en appelle à tous les gens d'esprit : combien n'ont-ils pas refait de bons mots, pour leur donner plus de sel et d'originalité ! Combien n'ont-ils pas ajouté de circonstances à un fait, soit pour le rendre plaisant, soit pour le rendre merveilleux ! Diderot a fait à peu près la même chose dans l'exposé analytique de la doctrine des anciens philosophes et il a produit un grand effet. Les femmes mêmes, dont ceux qui écrivent sur des matières abstraites ne sont pas assez jaloux de se faire entendre, et qu'il serait néanmoins si nécessaire et si facile d'instruire, ont lu avec plaisir les articles où il traite de la philosophie des Anciens : et elles ont compris et retenu sans effort à peu près tout ce qu'ils ont dit d'utile et de vrai, et ce qui, par cela-même, méritait d'être recueilli. C'est un beau résultat, sans doute, de l'expérience et du raisonnement, que celui qui nous apprend que l'homme est d'autant meilleur qu'il est plus éclairé ; mais ce qui est presque aussi évident, et ce qu'il importe peut-être autant de savoir ;

⁶⁸ RDS (fol. 176v°), absent de *Reims* (p. 163) et de Brière (p. 297).

⁶⁹ Sur ce personnage, voir Jacqueline Hecht, « Un exemple de multidisciplinarité : Alexandre Vandermonde (1735–1796) », *Population*, n° 4 (1971), p. 641–676.

⁷⁰ RDS (fol. 34r°–v°), absent de *Reims* (p. 37) et de Brière (p. 57).

⁷¹ [...] *lucri bonus est odor, ex re / qualibet*. Juvénal. *Satyr.* 14, v. 204.205.

1 c'est qu'on ne l'instruit et ne le corrige guère, ou du moins très difficilement, sans
2 l'amuser. Montaigne dit⁷² qu'on doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant. L'homme
3 fait n'est à cet égard, ainsi qu'à beaucoup d'autres, qu'un grand enfant : il faut le traiter
4 de même et couvrir de fleurs la route par laquelle on veut le conduire à la vérité, à la
5 sagesse et au bonheur. *Musaeo contingens cuncta lepore*⁷³.
6 J'ai observé ci-dessus [...]»

7 **Une digression de Nageon sur l'existence de Dieu⁷⁴ :**

8
9 «[...] que le danger est égal pour celui qui combat, et pour celui qui dort.»
10 *Ce qu'il dit [Diderot] ailleurs d'un article de la théologie des Musulmans me paroît*
11 *mériter une attention particulière. C'est une bonne solution de plusieurs difficultés com-*
12 *munes à tous les systèmes religieux fondés sur le dogme de l'unité de Dieu. Mais pour*
13 *bien saisir l'esprit, pour sentir toute la force de ce raisonnement de Diderot, ou des*
14 *Musulmans qu'il fait parler; il faut s'être un peu occupé de ces matières abstraites; et*
15 *leur sécheresse plus encore que leur obscurité, rebute la plupart des lecteurs. Peut-être*
16 *les réflexions suivantes y répandront-elles, sinon quelque agrément, au moins quelque*
17 *clarté.*
18 *Je suppose pour un moment qu'il se trouvât sur la surface de la terre un homme qui eût*
19 *une qualité de plus que nous, il est certain qu'il n'y auroit point de morale pour cet être*
20 *solitaire par rapport à nous. Si nous donnions, par exemple, à cet homme une seule des*
21 *perfections divines, il sortiroit aussi-tôt de l'espèce humaine, il n'y auroit plus de rap-*
22 *ports entre lui et les autres hommes. Supposons-lui une durée éternelle, il ne nous trait-*
23 *tera que comme des insectes éphémères; supposons-le impassible, il n'aura plus aucun*
24 *besoin de nous; supposons-le infiniment bon, il ne nous fera aucun mal. Or, si avec la*
25 *supposition d'une seule qualité divine dans un être de notre espèce, nous anéantissons*
26 *tous les rapports moraux d'homme à homme, quelle obligation, quelle loi, quelle morale*
27 *commune peut-il y avoir entre l'homme et l'être qui diffère de lui par l'assemblage de*
28 *toutes ses qualités divines? Il est donc absurde de prétendre que Dieu doive régler sa*
29 *conduite à notre égard d'après les idées que nous avons de l'ordre, de la bonté, de la*
30 *justice, de la sagesse, etc. Comme si ce modèle idéal et abstrait de l'ordre et du dé-*
31 *sordre, du beau et du bon, du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu auquel nous*
32 *rattachons toutes nos actions et celles de nos semblables, et qui nous sert de mesure, de*
33 *terme de comparaison pour en déterminer la moralité ou l'immoralité, pouvoit être le*
34 *même dans l'entendement humain divin et dans le nôtre! La justice est un rapport; elle*
35 *suppose au moins deux êtres, mais deux êtres de la même espèce, les seuls entre lesquels*
36 *il puisse s'établir quelques rapports. Dieu ne nous doit donc rien; et nous n'avons de*
37 *même aucun devoir à remplir envers lui. Lorsque d'après la nature de notre coexistence*
38 *pure et simple avec l'enchaînement éternel et nécessaire des causes et des effets, nous*
39 *appelons Dieu bon ou méchant, juste ou injuste, clément ou implacable, etc., nous sup-*
40 *posons entre nous et lui des rapports qui ne sont que dans notre esprit: mais il n'a et ne*
41 *peut avoir aucune de ces qualités. Ces différentes dénominations qui excitent en nous*
42 *des idées très-distinctes, très-claires lorsque nous les employons pour indiquer aux*
43 *autres ou pour nous rendre compte à nous-mêmes des affections constantes ou acciden-*
44 *telles de tel ou tel de nos semblables, sont des mots absolument vuides de sens, lors-*
45 *qu'on applique les qualités morales dont elles sont l'expression, à cet être isolé, unique,*
46

72 *Essais*, liv. 1. chap. 25. pag. m. 143.

73 « Touchant toutes choses avec la grâce des Muses » (Lucrèce, *De rerum natura*, I, 934).

74 *RDS* (fol. 41v^o– 43r^o), absent de *Reims* (p. 47) et de *Brière* (p. 71).

1 hétérogène qu'on désigne par ce monosyllabe : *Dieu*. L'homme peut attendre, peut espé-
2 rer un individu de son espèce entre lequel et lui la nature ou l'opinion ont mis d'ailleurs
3 une grande inégalité de forces, protection, justice ou grâce : celui qu'il sollicite, est, en
4 général, organisé de la même manière, il a les mêmes sens, les mêmes besoins, les
5 mêmes passions, les mêmes peines, les mêmes plaisirs, en un mot, il est de la même na-
6 ture que lui : mais l'animal Dieu qui n'a point son analogue vivant dans le système
7 universel des êtres, n'a rien à accorder, il ne peut pas même entendre le sens de ce qu'on
8 lui demande. Nos prières, nos plaintes sont pour lui (et cette comparaison est très-
9 exacte) ce que seroit pour un tigre celles d'un homme prêt à devenir la proie de cette
10 bête féroce, c'est-à-dire, insignifiante et inutile. La seule grâce que ceux qui sont assez
11 simples, assez superstitieux pour rendre à Dieu un culte quelconque, pourroient peut-
12 être en obtenir, s'il pouvoit comprendre quelque chose à leurs vœux, à leurs sacrifices,
13 et entendre en quelque sorte par signes, comme nous nous communiquons aux sauvages,
14 c'est que cet être, fort de l'irrésistibilité de sa puissance et de l'impunité qu'elle lui as-
15 sure leur fit à peu près la même réponse que Polyphème fit à Ulysse qui enfermé avec
16 ses compagnons dans l'ancre de ce cyclope, lui demandoit la vie après l'avoir amusé par
17 ses contes : oui, Outis, je te trouve plus plaisant que les autres, je te mangerai le der-
18 nier⁷⁵.

Hobbes, souvent moins effrayé [...]»

Dieu peut-il être juste ?

Une longue note dans RDS relative au «principe très-philosophique de l'hétéro-
généité de Dieu» (fol. 43v°) est absente de Reims (p. 47) et de Brière (p. 72) :

« On peut s'en convaincre par le court exposé de cette doctrine.

Selon lui Dieu ne devoit être appelé juste, qu'en ce qu'il n'y avoit aucun être qui pût lui
commander; le contraindre et le punir de sa désobéissance. Il soutient donc que son
droit de régner et de punir n'étoit fondé que sur l'irrésistibilité de sa puissance ; qu'ôté
cette condition, en sorte qu'un seul homme ou tous réunis pussent le contraindre, ce
droit se réduisoit à rien ; qu'il n'étoit pas plus la cause des bonnes actions que des mau-
vaises, mais que c'est par sa volonté seule qu'elles sont mauvaises ou bonnes ; qu'il peut
rendre coupable celui qui ne l'est point, et punir et damner, sans injustice, celui même
qui n'a pas péché etc.

Ces principes que Hobbes établit dans sa dispute avec l'évêque Bramhall, il les avoit
déjà énoncés presque dans les mêmes termes dans son traité De Cive (cap. 15. 4. 5. 6.
et 7.) publié long-temps avant cette dispute, dans laquelle, pour l'observer ici en pas-
sant, Hobbes auroit forcé son adversaire au silence, s'il étoit aussi facile de faire taire
un théologien que d'avoir raison contre lui. »

Surveillance des écrivains et gouvernement tyrannique⁷⁶ :

« [...] lorsqu'on pense que toutes ses lettres [celles de Diderot] étoient ouvertes à la
poste par une suite de cette curiosité ministérielle qu'on ne peut regarder que comme
une infraction révoltante au droit naturel qui assure à chacun la propriété de son bien,
et à plus forte raison celle de ses pensées, la partie quelquefois la plus précieuse de ce

⁷⁵ Nageon donne en note le texte grec, puis les références suivantes : « Homer. *Odys.* lib. 9.
vers 369–370. Voyez aussi le *Cyclope* d'Euripide, act. 4, vers 547. »

⁷⁶ RDS (fol. 108r°–v°), absent de Reims (p. 106) et de Brière (p. 184).

1 bien. En effet, à qui est-il permis de forcer le sanctuaire de mon cœur et de celui de mon
2 ami, d'épier avidement ce qui s'y passe? Quel usage un peu légitime peut-on faire de
3 ces lumières surprises? Tout gouvernement qui emploie cette espèce d'inquisition aussi
4 odieuse que tyrannique, est, pour cela seul, un mauvais gouvernement: ces ombrages
5 marquent son injustice, sa pusillanimité et la conscience de notre mécontentement.
6 L'histoire nous parle de ces Califes qui se déguisoient, qui se répandoient inconnus
7 parmi le peuple, et qui profitoient pour corriger leur administration de ces plaintes qui
8 s'échappaient librement de la bouche de leurs sujets. Un mot dit dans une taverne, fai-
9 sait quelquefois couper la tête à un premier ministre. Nous admirons ces mœurs sur
10 lesquelles il y auroit beaucoup à dire, pour et contre. Quant à moi, je sais que si le
11 Calife est juste et bon, il n'a qu'à rester tranquille au fond de son palais, et qu'un père
12 dort en sûreté au milieu de ses enfans. S'ils conversent entre eux pendant qu'il repose et
13 qu'il se lève sur la pointe du pied pour les écouter, qu'entendra-t-il? Son éloge. Mais
14 revenons à la lettre de Diderot qu'il est important [...]»

15 **Contre Necker⁷⁷:**

16 L'hostilité de Naigeon à l'égard de Necker n'étonne pas, notamment si l'on consi-
17 dère la divergence des deux hommes à propos de la question religieuse. Contraire-
18 ment à beaucoup d'amis de Diderot, Naigeon semble en outre n'avoir noué aucune
19 liaison avec les Necker ni jamais fréquenté leur salon⁷⁸.

20 «Qu'on juge, dis-je, par cet exemple, de ce que tant de vains déclamateurs
21 parmi lesquels on peut compter ce même Rousseau ont écrit de *l'importance des*
22 *opinions religieuses* (1):

23 (1) Voyez le gros livre que Necker a publié sous ce titre. C'est l'ouvrage d'un homme
24 superficiel et vain qui, avide de toutes les sortes de gloire, a voulu écrire sur toutes
25 sortes de matières, et qui, incapable d'approfondir les grandes questions dont il s'est
26 successivement occupé, est toujours resté au-dessous de son sujet, et n'a bien prouvé
27 que son insuffisance.»

29 **Quand le ms. RDS permet de rétablir le texte correct de l'éd. Brière:**

30 Dans l'éd. Brière (p. 237, n. 1), Naigeon donne une citation de Diderot en ces
31 termes:

32 «Cette expression s'explique par une note que j'ai trouvée parmi les papiers de Diderot,
33 et que voici: "La grossesse se fait par vapeur." Cela paraît démontré. La fille d'*Aqua*
34 *Pendente* était imperforée, et n'en devint pas moins grosse. Il y a d'autres exemples de
35 grossesse sans intromission.»

36
37
38 Dans *Reims* (p. 134, n. 1), le frère de Naigeon avait oublié de fermer les guillemets
39 de la citation de Diderot. Brière a supposé qu'il fallait les fermer après «vapeur».
40 Or on voit dans *RDS* (fol. 139r^o) que la citation de Diderot s'étend, en réalité,
41 jusqu'à la fin de la note.

42
43 ⁷⁷ *RDS* (fol. 239v^o), absent de *Reims* (p. 209) et de Brière (p. 385).

44 ⁷⁸ En 1792, Naigeon critiquait déjà fermement les opinions de Necker mais se montrait cepen-
45 dant plus indulgent envers le personnage (*Encyclopédie méthodique, Philosophie ancienne*
46 *et moderne*, t. II, article «Diderot», n. 1, p. 210).

Le fœtus de M. Littre :

Le texte de *RDS* permet ici la reconstitution du texte initial, qui a été drastiquement abrégé dans *Reims* et dans *Brière*. Il s'agit d'une expérience relatée par Alexis Littre (1658–1725) dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de 1717.

Voici d'abord la version de *Brière* (p. 251, note 1), conforme à *Reims* (p. 140, note 1) :

« Pour faire disparaître aux yeux de ceux qui n'ont aucune connaissance de l'anatomie ce que ces idées peuvent avoir d'étrange et de paradoxal, il suffit du fait consigné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, et dont cette société savante a été témoin. Voyez l'*Histoire de l'Académie des Sciences* pour l'année 1717. – Il y est question d'un fœtus que M. Littre lui fit voir, et qui n'avait qu'un œil au milieu du front, point de nez, etc. Le détail de la dissection que l'on fit de ce fœtus est très-curieux, et tous les phénomènes rapportés confirment cette observation générale de M. Littre, c'est qu'il n'est presque rien qu'on n'imagine possible de ce qui peut arriver par un retranchement, une augmentation, ou un déplacement des parties. »

Et voici la version de *RDS* (fol. 148^o–v^o), avec les variantes en italiques :

« Pour faire disparaître aux yeux de ceux qui n'ont aucune connaissance de l'anatomie ce que ces idées peuvent avoir d'étrange et de paradoxal, il suffit du fait *suivant* consigné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, et dont cette société savante a été témoin.

Mr. Littre lui fit voir un fœtus qui *ressembloit, dit-il, à ces forgerons monstrueux que nous dépeint la fable. Il sembloit propre à faire douter si elle n'a point eu un fondement réel. Ce fœtus n'avoit, comme les Cyclopes, qu'un œil, placé au milieu du front. Il avoit pourtant deux sourcils qui avoient conservé leur place ordinaire, par conséquent l'œil en manquoit. Il avoit ses deux paupières mais dénuées de cils. Ce fœtus n'avoit point de nez; la place où il devoit être étoit unie, plate et de niveau avec le reste de la face. Le globe de l'œil étoit rond à l'ordinaire, mais il n'y avoit point de choroïde. Au travers de la cornée on distinguoit deux petits corps ronds qui étoient pour ainsi dire deux yeux renfermés sous une même enveloppe, ou qui n'avoient qu'un globe commun; car chacun de ces deux petits corps avoit son nerf optique, sa rétine, ses ligamens cillaires, son iris, son humeur vitrée, son chrySTALLIN : il n'y avoit que l'humeur aqueuse qui étoit commune à ces deux petits corps. Mr. Littre ouvrit le crâne et trouva le cerveau fendu et semblable à une bouillie claire. Il n'y vit qu'un seul cordon de nerf qu'il reconnut être le nerf optique : il sortoit du crâne pour s'insérer dans l'orbite de l'œil par un trou percé précisément entre les deux endroits par où passe[nt] ordinairement les deux nerfs optiques, et à distance égale de l'un et de l'autre. Ces trous manquoient; il n'en falloit qu'un pour laisser passer qu'un seul nerf, mais il est à remarquer que ce nerf optique, simple en apparence, étoit réellement double, il y en avoit deux de renfermés sous une même enveloppe, comme nous l'avons vu des autres parties de l'œil. Tous ces phénomènes confirment cette observation générale de Mr Littre, c'est qu'il n'est presque rien qu'on n'imagine possible de ce qui peut arriver par un retranchement, une augmentation, ou un déplacement des parties.*

Voyez l'*Histoire de l'Académie des sciences* pour l'année 1717. »

Le libre arbitre est une chimère :

Cette longue note de Naigeon (*RDS*, fol. 161v^o–162r^o) est entièrement absente de *Reims* (p. 151) et de Brière (p. 272) :

« Voyez dans le dictionnaire de la philosophie ancienne et moderne⁷⁹, l'article FATALISME ET FATALITÉ des Stoïciens. Tome 2. page 397. et suivantes. J'ai examiné dans cet article la question beaucoup trop fameuse de la liberté des actions humaines ; et il ne m'a fallu ni beaucoup ni de longs discours pour prouver avec toute l'évidence qui accompagne les démonstrations mathématiques (car dans la solution de ce problème de morale on peut atteindre à ce degré de certitude) que cette prétendue liberté de l'homme est une pure chimère à laquelle il est même impossible de donner la plus légère vraisemblance. Comme on répond à tout, sur-tout lorsqu'on se met en peine de répondre bien ou mal, je prévois que les théologiens, parmi lesquels il n'y en a pas un seul dont les billevesées, les sottises et les absurdités qui sont l'objet de l'étude de la théologie n'aient plus ou moins faussé l'esprit et le jugement ; je prévois, dis-je, que ces misérables ergoteurs, également incapables de faire et de goûter un bon raisonnement, ne seront pas frappés de ceux sur lesquels j'ai établi la nécessité absolue des actions humaines. Pleins de cette confiance de l'homme ignorant ou stupide qui ne doute de rien, parce qu'il ne sait rien, ils tenteront d'ébranler, d'obscurcir même cette vérité constatée par l'histoire expérimentale de l'homme bien observé et bien connu : mais ils peuvent écrire contre les principes philosophiques énoncés dans l'article cité ci-dessus, autant de volumes qu'ils en ont déjà publiés pour prouver la certitude du christianisme, leurs vaines et inintelligibles déclamations sur ces deux objets, si faciles à éclaircir lorsqu'on procède dans ses recherches par une bonne méthode, ne seront jamais que ce qu'on appelle en anglais, non sens, du non-sens. »

Passages victimes de la censure de Brière

RDS et *Reims* permettent de mesurer l'ampleur de la censure opérée par Brière et d'en connaître les principes.

Un très long passage inédit contre les prêtres et la religion :

Parmi les passages censurés par Brière, le plus notable est une séquence s'étendant sur pas moins de 36 pages située à la fin du ms. *RDS* (fol. 247r^o–264v^o). Cette séquence a été abrégée dans *Reims* (p. 214–225). Si elle n'avait pas été supprimée dans l'édition Brière, elle s'insérerait p. 394, entre les deux paragraphes de cette page.

Dans cette longue digression, Naigeon exprime essentiellement ses propres idées contre la religion et les prêtres en s'appuyant à l'occasion sur les idées de Diderot.

La violence du propos a sans doute incité l'éditeur des *Mémoires* à censurer ces pages. Des répétitions de passages déjà intégrés dans les *Mémoires*, ainsi qu'un éloignement du sujet principal des *Mémoires* (la pensée et les œuvres de Diderot) pouvaient aussi très bien justifier la décision de l'éditeur d'abrégé le texte. Les notes portées par Charles-Claude Naigeon en marge du manuscrit de *Reims* suggéraient du reste instamment à l'éditeur des *Mémoires* de procéder ainsi. Jacques-An-

⁷⁹ De l'*Encyclopédie méthodique*.

dré Naigeon répète par exemple, fol. 249v°, des paroles tenues par Diderot sur la Sorbonne dans le *Plan d'une Université* qui étaient déjà citées plus haut – ce que son frère cadet fait remarquer en marge dans *Reims* (p. 216) (voir en effet Brière, p. 358). La désignation oblique de Diderot dans *RDS* («un philosophe moderne qui avoit fait autrefois sa licence à Paris et qui regardoit la faculté de théologie comme une excellente école d'incrédulité»), alors qu'il est nommé directement dans la première apparition de ce passage, pourrait d'ailleurs laisser penser que Naigeon recycle ses notes : la répétition mot pour mot d'un passage déjà cité dans le même texte est caractéristique d'un ouvrage inachevé, rédigé sur une période étendue, avec de longues interruptions.

En dépit des répétitions, l'intérêt de ce passage inédit est, en tout cas, de révéler un discours athée chauffé à blanc en pleine période révolutionnaire. Les extraits suivants permettent de saisir sur le vif une pensée antireligieuse radicalisée à l'extrême :

«À l'égard des prêtres, hélas ! il n'est que trop vrai [...] qu'ils ont été par-tout et dans tous les tems des fléaux plus ou moins destructeurs, et que, plus l'art de gouverner les hommes [...] se perfectionnera, plus on sentira que pour résoudre ce problème dans toutes ses conditions il ne faut ni rois, ni prêtres, ni dieux, mais de bonnes loix [...]. » (*RDS*, fol. 247r°)

«Il ne faut point se faire illusion ; le véritable dieu du prêtre c'est son intérêt. [...] on peut même assurer que [...] lorsqu'il n'y aura plus de grands profits à faire ou à espérer dans cet état, la religion, les temples et les autels tomberont bientôt en ruines. » (*RDS*, fol. 247v°–248r°)

«[...] une religion quelconque est toujours un grand mal. C'est une source intarissable de troubles, de disputes et de divisions entre les citoyens ; c'est pour tous les hommes, par-tout plus ou moins ignorans, superstitieux, et par conséquent tout voisins de l'enthousiasme, de l'intolérance et du fanatisme, un prétexte toujours subsistant de haïr, de persécuter, d'opprimer, de tourmenter de mille manières différentes ceux qui ont un autre dieu, d'autres prêtres, d'autres dogmes, un autre culte, ou qui sont assez sages, assez heureux pour n'avoir rien de tout cela. » (*RDS*, fol. 248v°–249r°)

Ces diatribes conduisent Naigeon à l'exposé d'une réforme de l'éducation publique :

«[...] si, comme l'expérience de tous les tems le prouve, la religion est une torche embrasée dont les fanatiques sont toujours prêts à se saisir au premier signal du prêtre, [...] le moyen le plus sûr de faire tomber de leurs mains cette arme terrible [...] c'est de favoriser, d'accélérer par des loix, par des institutions [...], le progrès des lumières et de l'instruction ; d'ouvrir à côté des églises et des écoles de théologie, des cours publics d'histoire naturelle, de chimie, de physique et de géométrie, et de faire expliquer alternativement dans la même chaire, aujourd'hui les prophéties de Daniel, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse, ou telle autre sottise ; demain l'optique de Newton, et les ouvrages d'Euler et de Lagrange. » (*RDS*, fol. 250r°–v°)

À partir du fol. 252r°, Naigeon expose avec une âpreté particulière la doctrine du fatalisme qu'il considère comme une base théorique inattaquable :

1 « Le cours des choses humaines [est] inexplicable dans tout autre système que dans ce-
2 lui d'une fatalité aveugle et rigoureuse qui lie et entraîne tous les événements ».

3 Une anecdote de la vie du peintre Casanove lui fournit ici un exemple frappant :

4
5 « Lorsque le peintre Casanove voyant un de ses amis, à qui il avoit fait place pour pisser,
6 écrasé à l'instant même par la chute d'une cheminée, en concluoit froidement qu'il fal-
7 loit laisser aller le monde comme le destin le mène, croire que notre sort est enveloppé
8 d'une obscurité profonde, et sur-tout être poli, et faire place à celui qui veut pisser ; il ne
9 montrait pas sans doute, une grande sensibilité, mais il faisoit gaiement un raisonne-
10 ment très-sensé et bien plus profond qu'il ne pouvoit le supposer. » (RDS, fol. 253v°)

11 On notera que cette anecdote, empruntée en réalité au *Salon de 1769* de Diderot, se
12 retrouve encore significativement sur des extraits de lettres de Diderot recopiés par
13 Naigeon lui-même, aujourd'hui conservés à la BnF⁸⁰.

14 Le propos de Naigeon enchaîne ensuite très naturellement sur une défense et
15 illustration explicite de la position athéiste de Diderot (fol. 255r°-v°), ce qui
16 l'amène à citer un texte de Diderot connu sous le nom de *Pensée philosophique* (la
17 « fable du misanthrope »)⁸¹ :

18
19 « J'ignore si, comme je l'y avois invité, Diderot a consigné et développé dans quelques-
20 uns de ses écrits posthumes ce qu'il me dit un jour de l'influence du dogme de l'exis-
21 tence de Dieu sur le sort de l'espèce humaine [...]. Si un homme, me dit-il, avoit conçu
22 une forte haine contre l'espèce humaine [...], voici ce qu'il se diroit à lui-même. "Ima-
23 ginons quelque objet sur lequel les hommes ne puissent jamais s'entendre [...] et jettons
24 leur ce motif éternel de querelle" : et au même instant il s'écria DIEU, DIEU. » (RDS, fol.
25 256r°-257r°)

26 En marge, son frère Charles-Claude Naigeon n'a pas résisté à l'impulsion de com-
27 menter cette pensée : « *Qu'elle est sublime !!* »

28 Naigeon s'attache aussi à réfuter les objections possibles contre l'athéisme.
29 Deux cas lui posent particulièrement problème, celui de deux grands savants, néan-
30 moins croyants : Euler et Pascal. Ses réflexions à propos du premier s'étendent sur
31 neuf pages (fol. 258r°-262r°), celles sur le second en occupent cinq (fol.
32 262v°-264v°). Naigeon écrit à propos du janséniste ces lignes pour le moins singu-
33 lières :

34
35 « [...] en lisant ses *Pensées* avec attention, il est facile de se convaincre qu'en général il
36 s'y montre plus voisin de l'athéisme que du christianisme. On y voit par-tout un homme
37 qui, pour me servir des termes énergiques de Montaigne, se remue et trouble soy-même
38 par l'instabilité de sa posture ; qui alternativement chrétien soumis, et libre penseur, fait
39 tous ses efforts pour croire des dogmes dont sa raison lui démontre clairement l'absur-
40

41
42 ⁸⁰ Diderot, *Salon de 1769* (DPV, XVI, 618) ; BnF, n.a.fr. 13783, fol. 136 (CORR, IX, 179-180).

43
44 ⁸¹ Cette fable apparaît pour la première fois dans une lettre à D'Amilaville du 12 septembre
45 1765 (CORR, V, 30-31). Sur les différentes manifestations de cette idée chez Diderot, voir
46 « *Pensée philosophique* », dans Diderot, *Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de*
***, Paris, Hermann, 2009.

dité, et qui bientôt après sans s'en apercevoir, et comme entraîné irrésistiblement par la force de l'évidence et de la vérité, fait des aveux qui décèlent toute la foiblesse de sa cause. » (fol. 262v^o–263r^o)

Et il conclut dans la même veine :

« [...] on voit clairement que si la religion et d'autres causes conspirantes, constantes et accidentelles qui ont agi sur lui, n'eussent pas affaibli sa tête et troublé sa raison, au point même de ne lui laisser dans les dernières années de sa vie que des intervalles lucides ; si, dis-je, toutes ces causes réunies ne l'eussent pas fait mourir à-peu-près fou, sa raison, abandonnée à toute sa vigueur originelle et meurie, perfectionnée par l'étude, l'auroit infailliblement fait mourir athée. » (fol. 264r^o–v^o).

Pascal rendu athée par la seule force de sa raison? En 1823, c'est-à-dire en un temps où les éditions des *Pensées* se succèdent d'année en année dans un contexte de renouveau catholique, l'éditeur a sans doute sagement renoncé à livrer au public de telles spéculations.

Naigeon anarchiste ?

Ce passage du ms. *RDS* (fol. 214r^o) offre deux strates successives du texte. Le premier jet, écrit sans doute dans les années 1780 (où « les souverains » sont mentionnés comme une forme normale de gouvernement), a été biffé et corrigé en interligne de la main de Naigeon lui-même, sans doute vers 1795–1797, compte tenu de son extrême virulence. *Reims* (p. 190) suit les corrections portées sur *RDS*, mais porte des marques de censure. Le passage a été supprimé dans Brière (p. 348).

RDS 1 :

« Mais ils [les princes] ignorent presque tous que le moyen le plus sûr et le plus prompt de faire le bonheur de ceux qu'ils appellent leurs sujets, c'est de faire fleurir autour d'eux les sciences et les arts, [...] d'accorder à tous leurs sujets indistinctement le droit de penser [...] et d'imprimer le résultat de leurs spéculations, quel qu'il soit, [...] favorable ou contraire aux préjugés reçus et consacrés : *loi fondamentale qui, au mépris des droits sacrés et imprescriptibles de tous les hommes et à la honte [un mot barré] de tous les souverains, n'existe en aucun lieu du monde ; loi essentielle et primitive de tout bon gouvernement, et qui peut seule défendre un peuple contre l'oppression et la barbarie, le guérir de sa crainte puérile des puissances invisibles, cette arme si redoutable, et si funeste entre les mains des prêtres, et, si j'ose m'exprimer de la sorte, fixer désormais la lumière sur son horizon.* Un autre principe d'administration [...] »

RDS 2 :

« [...] *loi fondamentale qui, au mépris des droits sacrés et imprescriptibles de tous les hommes n'existe en aucun lieu du monde ; d'où l'on peut conclure avec certitude qu'il n'y a pas sur la terre un seul bon gouvernement, un seul qui n'ait été institué non pour le salut du peuple, mais pour la sûreté du maître, un seul enfin que celui qui a le sentiment vif de ces droits, de sa force et de sa dignité puisse aimer, et qui ne laisse au fond de son cœur ulcéré le désir de s'affranchir du joug sous lequel il gémit, et d'écraser de ses fers brisés, la tête de ses oppresseurs.* Un autre principe d'administration [...] »

1 C'est une reprise du propos de Diderot dans le VI^e des *Fragments politiques échappés du portefeuille d'un philosophe* (1772), mais ils sont ici déjà exacerbés dans la
2 première formulation et «ulcérés», entièrement radicalisés dans la deuxième.
3

4 **Diderot et l'athéisme :**

5
6 «c'est que Diderot ne s'est jamais repenti d'avoir écrit contre le christianisme, et contre
7 l'existence de Dieu. La fausseté, l'absurdité même de ces deux opinions lui étaient dé-
8 montrées avec une telle évidence; il les jugeoit si nuisibles à la tranquillité et au main-
9 tien des sociétés politiques, si parfaitement inutiles pour donner une base, une sanction
10 à la morale⁸² et à la législation, qu'il aurait voulu inspirer les mêmes sentimens à tous
11 ses semblables, et les voir à cet égard labii unius et sermonis eorundem [d'une seule
12 voix et d'un même discours]. C'étoit même son vœu le plus ardent, et celui qu'il faisoit
13 encore [add. marg. de Naigeon : dans les termes les plus énergiques] quelques jours
14 avant sa mort. Mais s'il ne croyoit pas en Dieu, il croyait fermement à la probité, à la
15 vertu, à cet intérêt puissant qu'ont tous les hommes à être justes, humains, bienfaisants.»
16 (RDS, fol. 20v^o)

17 Dans *Reims*, p. 22, la note de bas de page après « morale » est supprimée, l'addition
18 marginale de Naigeon intégrée et le mot « humains » supprimé.

19 Dans *Brière*, p. 36, le passage de RDS a entièrement disparu :

20
21 «c'est que si Diderot ne croyait pas en Dieu, il croyait fermement à la probité, à la vertu,
22 à cet intérêt puissant qu'ont tous les hommes à être justes, bienfaisants.»
23

24 **Censure religieuse (quatre cas emblématiques) :**

25 1. – L'édition Brière offre la note suivante (p. 140, n. 1), signée «B.» (pour
26 «Brière») :

27
28 «C'est ce que dit le *Prophète Amos*, le troisième des douze petits prophètes. Voyez la
29 *Sainte Bible*, chap. III, verset 6. B.»
30

31 Mais voici ce qu'on lisait dans RDS (fol. 82r^o, n. 1; *Reims*, p. 86) :

32
33 «C'est ce qu'un de ces fols, que les stupides chrétiens appellent prophète, dit expresse-
34 ment du dieu des juifs aussi féroce que son peuple chéri. Voy. la prophétie d'Amos,
35 cap. 3. verset 6».

36 2. – Un exemple comparable se trouve chez Brière (p. 200) :

37
38 «Je reviens à la lettre de Diderot, monument précieux pour l'histoire de ces tems désas-
39 treux, mais [...]»
40

41 Or on trouvait ceci dans RDS (fol. 118r^o; *Reims*, p. 114, avec signe de censure) :

42
43
44 ⁸² Note de Naigeon : « Conférez ici ce que j'ai dit dans l'article *Cardan (philosophie de)* pag.
45 896, 897, et 898. tom. 2. Voyez aussi les réflexions qui terminent l'article *Meslier (philoso-*
46 *phie de)* pag. 238, 239. tome 3. »

«Je reviens à la lettre de Diderot, monument précieux pour l’histoire de ces tems désastreux que de vils esclaves ont encore la bassesse de louer et de regretter, mais [...]»

3. – Considérons ce passage de Brière (p. 387) :

«C’est alors que Diderot [...] jettoit, en passant, sur l’histoire sacrée, quelques-uns de ces mots profonds etc.»

Voici la version initiale (RDS 2, fol. 242r° ; *Reims*, p. 210, avec marques de censure) :

«C’est alors que Diderot [...] jettoit, en passant, sur l’histoire de Dieu, écrite, comme je l’ai dit ailleurs, en caractères de sang dans les annales de tous les peuples du monde, quelques-uns de ces mots profonds etc.»

4. – Au sujet de la *Lettre des aveugles* de Diderot, on lit ceci dans l’éd. Brière (p. 131) :

«Les raisonnemens que dans sa lettre il prête à Saunderson mourant, excitèrent contre lui de violentes clameurs ; quoique l’ouvrage fut anonyme, le cri public le lui attribua. [...] et le gouvernement, toujours faible, toujours à la discrétion du fanatique [...]»

Or on avait ceci dans RDS (fol. 75v°–76r° ; *Reims*, p. 81–82) :

«Les raisonnemens que dans sa lettre il prête à Saunderson mourant, *raisonnemens qui s'appent sans bruit le fondement de la plupart des théologies connues*, excitèrent contre lui de violentes clameurs ; quoique l’ouvrage fût anonyme, le cri public *qui, dans ces sortes de cas, n’est jamais que celui de la haine et du fanatisme* le lui attribua. [...] et le gouvernement, toujours faible, toujours à la discrétion du *prêtre* [...]»

Contre Condillac :

En 1754, les encyclopédistes et Condillac avaient rompu au moment de la publication du *Traité des sensations* de ce dernier, qui avait été accusé de plagier la *Lettre sur les sourds et muets* de Diderot⁸³. Plus de quarante ans plus tard, Nageon ne manqua pas de réactiver la polémique contre le penseur sensualiste devenu «un des saints du jour». Brière, quant à lui, censura certains de ses arguments :

1. – Ce texte de RDS (fol. 171r°–v°) est reproduit dans *Reims* (p. 158), mais il est rejeté en note. Dans l’éd. Brière (p. 286), cette note a disparu :

«Je dis de mauvaise foi, parce qu’un homme de lettres qui pendant plus de douze ans a vécu dans une grande intimité avec l’abbé de Condillac, m’a assuré que cet abbé ne croyoit rien, mais qu’observateur scrupuleux de ce que les prêtres appellent la décence de leur état, il étoit persuadé qu’il étoit beaucoup plus décent de jouer publiquement pendant cinquante ans de sa vie, plus ou moins, le rôle d’un impudent hypocrite que celui d’un défenseur ferme et sincère de la vérité. Ce qui signifie en d’autres termes, que,

⁸³ Voir E. Badinter, *Les Passions intellectuelles*, t. II [*Exigence de dignité (1751–1762)*], Fayard, 2002, p. 130–133.

1 *pour conserver leurs bénéfices, et, ce qui leur est presque aussi cher, leur ascendant sur*
2 *l'esprit du vulgaire ignorant et crédule, les prêtres aiment mieux tromper les hommes*
3 *que de les éclairer.»*

4 2. – On lit dans Brière (p. 306) ce passage peu amène contre Condillac :

6 «C'est à cet auteur que quelques enthousiastes font honneur d'avoir été en France un
7 des restaurateurs de la philosophie rationnelle [...].
8 Comme cet auteur est, ainsi que Rousseau, un des saints du jour, [...] je ne doute pas que
9 bien des gens ne regardent comme un blasphème le jugement que je porte ici de leur
10 idole [...]»

11 Mais *RDS* révèle un texte bien plus virulent (fol. 185r^o–v^o; *Reims*, p. 168, avec
12 marques de censure):

14 «C'est l'auteur de toutes ces pauvretés, et de beaucoup d'autres, qu'il seroit aussi dé-
15 goûtant qu'inutile de transcrire, auquel quelques enthousiastes font honneur d'avoir été
16 en France un des restaurateurs de la philosophie rationnelle [...].
17 Comme cet auteur est, ainsi que Rousseau, un des saints du jour, [...] je ne doute pas que
18 les prêtres de ce nouveau dieu ne regardent comme un blasphème le jugement que je
19 porte ici de leur idole [...]»

20 Les pages inédites de *RDS* apportent aussi de nouvelles lumières sur l'histoire mou-
21 vementée du manuscrit de *La Promenade du sceptique*. Mais cette question mérite
22 une étude séparée.

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

7. Conclusions

L'histoire mouvementée des *Mémoires historiques et philosophiques* nous place au cœur des dilemmes soulevés par l'héritage de Diderot. Comme on le sait, loin de publier lui-même tous ses textes, Diderot réserva la lecture de nombre de ses manuscrits à quelques privilégiés triés sur le volet, qu'il s'agît des abonnés princiers du périodique confidentiel de son ami Grimm, ou de ses proches les plus intimes. Certains même de ces manuscrits ne sortirent jamais du portefeuille du philosophe. Il se ménageait ainsi, en faisant «appel à la postérité» pour apprécier ses ouvrages les plus novateurs, une liberté d'écrire sans équivalent, plaçant bien sûr prudemment ses audaces à l'abri d'une censure d'État dont il avait pu apprécier la rigueur à l'ombre de la forteresse de Vincennes, mais aussi et peut-être surtout, mettant son originalité à l'abri de l'autocensure et de tout conformisme susceptible de se plier au goût du public. Ainsi fut écrite une des œuvres les plus transgressives sur le plan des idées et une des plus surprenantes sur le plan formel. Le public avait de quoi être désarçonné et il le fut longtemps, particulièrement en France. Ceux qui pouvaient se considérer comme ses héritiers mêmes étaient souvent déconcertés par les productions à leur gré trop irrégulières du grand homme.

Diderot les avait en outre placés devant des injonctions contradictoires. Il comptait sur leur fidélité mais leur enjoignait aussi de tenir compte de nombreuses contraintes. À Nageon, il laissait «le soin d'arranger, de revoir et de publier, tout ce qui lui paraîtra ne devoir nuire ni à ma mémoire ni à la tranquillité de personne»,

pour citer ses mots de 1773, à la veille de son départ pour un dangereux voyage en Russie. Le cas de Grimm étant à part (l'émigration et la saisie de ses papiers à la Révolution lui ayant retiré en grande partie la possibilité de jouer un rôle décisif), nous avons vu les principaux héritiers légitimes ou putatifs de Diderot (Les Vandeuil, Naigeon, Suard, Meister) intervenir durant les nombreux épisodes de l'histoire des *Mémoires*.

Les heurts de l'histoire, particulièrement marqués au tournant du XIX^e siècle, et l'évolution personnelle des protagonistes essayant de tirer leur épingle du jeu avec plus ou moins d'opportunisme dans des circonstances difficilement prévisibles rendirent particulièrement aléatoire la divulgation du message de Diderot, qu'il s'agît de son œuvre ou de sa biographie.

Naigeon fut le plus courageux, profitant d'une courte fenêtre d'opportunité politique pour publier la plus grande partie de l'œuvre de Diderot, mais cette séquence se referma avant qu'il ait pu publier ses *Mémoires*, on l'a vu. Il fut aussi le plus fidèle sur le plan idéologique même s'il ossifia quelquefois en doctrinaire la pensée vive de son ami ; il resta néanmoins largement imperméable à plusieurs facettes de son génie littéraire (ses remarques saturées d'incompréhension sur *Jacques le Fataliste* le prouvent) et il crut bon de retenir une partie des pièces qu'il détenait (l'essentiel de sa correspondance avec le philosophe, ainsi que celle vraisemblablement avec Mme de Maux dont il ne nous conserva que des extraits). Les Vandeuil restèrent eux aussi fidèles pour l'essentiel à la pensée du philosophe mais des questions d'opportunité sociale ainsi que des scrupules exagérés (la profonde dépression d'Angélique joua sans doute aussi) les retinrent de publier les trésors qu'ils possédaient, sinon sous la forme d'une édition (bien sûr non imprimée) des manuscrits destinés à Catherine II, préparée du reste avec Diderot, et capitale pour la survie de son œuvre. Ces trésors sommeillèrent dans les archives familiales pendant plus d'un siècle et demi. L'évolution personnelle de Meister l'ayant amené, quant à lui, à se dissocier des aspects antireligieux de la pensée de Diderot, il n'en garda pas moins une vive affection pour le personnage, dont il prisait très haut l'inventivité de « poète » (un partage presque symétriquement opposé à celui de Naigeon). Suard, enfin, eut le rôle le plus trouble. Comme Meister, il avait abandonné les principes matérialistes de sa jeunesse, mais il crut bon aussi de réécrire cette histoire en lisant a posteriori ses aspérités. L'émergence des *Mémoires* de Naigeon menaçait l'édifice de sa respectabilité sociale et institutionnelle, et il n'hésita pas à tout faire pour empêcher sa sortie, de même qu'il « endormit » le manuscrit du *Neveu de Rameau* qu'il possédait. Ici, comme pour d'autres aspects (l'existence des manuscrits russes et de ceux dispersés de la *Correspondance littéraire* permettait une diffusion qui ne passât pas nécessairement par ses héritiers), c'est par l'Allemagne que transita la fortune de Diderot, resté, pour une bonne part, méconnu et mésestimé de ses compatriotes.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46